



CONSOMMATION

La parafiscalité à l'origine de la hausse des prix des denrées



Le secrétaire exécutif de l'Observatoire congolais des droits de consommateurs, Mermans Baboungou, a, dans une déclaration, pointé du doigt la parafiscalité comme étant à l'origine de l'augmentation des prix de certains produits sur le marché local.

« Nous avons été surpris par l'annonce faite par le ministère du Commerce. L'augmentation des prix ne peut pas être due à la rareté des devises ou à la nouvelle réglementation de la Cémac sur le taux de change », a indiqué Mermans Baboungou.

Page 6

ENVIRONNEMENT

Les érosions s'aggravent



Les dernières pluies qui se sont abattues sur Brazzaville ont aggravé les érosions déjà existantes tout en causant d'autres qui menacent dange-

reusement les habitations et le réseau routier. Chaque averse réduit à néant les efforts de la population riveraine qui, faute de moyens, ne parvient

Le quartier Lounda, vers le Bled (Moukondo) pas à se mettre à l'abri des affres de ce phénomène environnemental qui prend des proportions importantes chaque jour qui passe. [Page 8](#)

AGRICULTURE

Des fonds japonais pour développer la riziculture



Hirochi Karube et Cyprien Sylvestre Mamina cents millions de yens, destinés à promouvoir le développement de la riziculture en République du Congo.

Les gouvernements congolais et japonais ont conclu, le 31 octobre à Brazzaville, un accord de don d'un montant de plus d'un milliard francs CFA, soit deux-

Page 2

FOOTBALL

Macron, nouvel équipementier des Diables rouges

La Fédération congolaise de football (Fecofoot) a présenté, le 2 novembre à Brazzaville, le nouvel équipementier des Diables rouges, après l'accord de partenariat signé en février dernier à

Paris, en France, pour une période de trois ans. Basée à Bologne, en Italie, cette société va désormais fournir les équipements à toutes les catégories de l'équipe nationale de football. [Page 16](#)

ÉDITORIAL

Erosions

Page 2

SANTÉ PUBLIQUE

La France va appuyer le Congo dans la gestion des produits sanguins

Page 7

ÉDITORIAL

Erosions

Prêtons attention à nos villes. Sous l'effet conjugué des intempéries et de notre propre action, elles sont sur le point de nous livrer à nous-mêmes. Et nous le regretterons amèrement si nous n'envisageons pas, pendant qu'il est encore temps, de nous attaquer au phénomène des érosions qui les délabre. Les cas de Brazzaville et Pointe-Noire, capitales politique et économique de notre pays, interpellent à plus d'un titre.

Quelques photos saisissantes que nous publions en page 8 de ce numéro témoignent de la dégradation continue de notre environnement urbain. Et aussi de la tâche qui se compliquera davantage en l'absence d'engagements appropriés. Ces images ont été sélectionnées dans le seul périmètre de Brazzaville, sachant que Pointe-Noire, à quelque chose près, livre le même spectacle. Le but n'est ni de choquer ni de dramatiser un phénomène connu, pour lequel, nous le savons tous, les solutions exigent une prise de conscience collective.

L'interpellation vaut donc autant pour les pouvoirs publics que pour les citoyens. Les premiers ont la responsabilité de bâtir les cités et de les administrer avec esprit de créativité. Les seconds ont un rôle essentiel dans la préservation quotidienne de leur cadre de vie. N'oublions pas qu'ils sont les premiers bénéficiaires des politiques publiques dédiées aux collectivités. Pour cela, le salut réside dans une dynamique de concertation où les passerelles du dialogue entre les deux parties dépassent le petit cadre des rassemblements animés auxquels on assiste très souvent à l'occasion de l'intronisation des nouvelles autorités locales.

Certes, la situation de crise actuelle du pays empêche d'envisager de lourds investissements dans tous les secteurs de la vie nationale. Le problème avec les érosions qui se développent dans Brazzaville est qu'elles pourraient à terme rendre plus complexes les travaux de consolidation des sols qu'elles défigurent. Des familles de plus en plus nombreuses sont déjà frappées par le phénomène et les infrastructures publiques englouties ou menacées de l'être appellent à inscrire ce dossier, comme tant d'autres, dans l'ordre des priorités.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

Le Japon finance un projet de riziculture au Congo

Les deux parties ont procédé, le 31 octobre à Brazzaville, à la signature de l'échange de notes sur le projet, dont le financement apporté par le gouvernement nippon s'élève à deux millions de yens japonais, soit environ 1,1 milliard francs CFA. Le Japon était représenté par son ambassadeur, Hirochi Karube, et le Congo par le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Cyprien Sylvestre Mamina.



Hirochi Karube et Cyprien Sylvestre Mamina qu'il « marquerait le début de la coopération japonaise pour le développement de la riziculture en République du Congo avec la fourniture d'équipements de riziculture et des matériels agricoles de haute technologie ».

Selon un communiqué, le projet « fait partie des mesures de promotion économique » prises lors de la septième conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (Ticad 7), tenue du 28 au 30 août dernier, à Yokohama, au Japon, à laquelle la République du Congo avait été représentée par le chef de sa diplomatie, Jean-Claude Gakosso. « Ce projet s'inscrit également dans l'optique d'accompagner le Congo à assurer l'autosuffisance alimentaire pour laquelle le gouvernement congolais a déjà pris des mesures avec le Programme national de développement 2018-2022 », précise la source. La signature de l'échange de ces notes vient concrétiser le mémorandum d'accord paraphé en septembre dernier, à Brazzaville, entre le représentant résident de l'Agence japonaise de coopération internationale (Jica), Kazunao Shibata, et le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche de la République du Congo, Henri Djombo.

Dans son allocution, le diplomate japonais a souligné l'importance que revêt ce projet, ajoutant

« ...Le début de la coopération japonaise pour le développement de la riziculture en République du Congo avec la fourniture d'équipements de riziculture et des matériels agricoles de haute technologie ».

Hirochi Karube a, en outre, rappelé que le Congo avait rejoint, en octobre dernier, la Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique (Card) qui est une initiative de la Jica, lancée à la suite de la Ticad IV tenue à Yokohama, en 2008. L'objectif poursuivi par le Japon dans ce cadre est de créer une synergie entre l'élaboration des politiques agricoles à travers la Card et l'appui aux actions sur le terrain par la fourniture d'équipements, à l'image du présent projet, a indiqué le diplomate japonais.

Nestor N'Gampoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Kouberba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service)

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INFRASTRUCTURES

La Banque mondiale sollicitée pour financer la construction d'un port sec à Dolisie

L'ouvrage estimé à cent vingt milliards francs CFA fait partie des douze projets intégrateurs portés par la Commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac). L'institution communautaire vient de plaider pour ses projets, à Washington, auprès des partenaires du groupe de la Banque mondiale.

L'objectif est de contribuer au développement des infrastructures physiques, en soutien à la compétitivité des économies de la sous-région. Pour le Congo, le port sec de Dolisie, situé à 361 km de Brazzaville et 158 km de Pointe-Noire, viendra désengorger le port de Pointe-Noire et faciliter les opérations portuaires et administratives qui alourdissent la gestion rationnelle de cette dernière infrastructure portuaire.

Il s'agit également d'assurer la régularité et l'accélération des importations et des exportations, de maîtriser le volume des échanges, de faciliter le recouvrement des recettes fiscales et des échanges commerciaux avec l'arrière-pays, ainsi que le retour des importations vers le nord et le centre du Congo pour ce qui est du bois et des minerais. Mieux, le futur port contribuera à réduire le temps d'acheminement des marchandises et rationaliser l'utilisation des espaces portuaires à l'avantage aussi bien des usagers et du port de Pointe-Noire, de la population de Dolisie, que des armateurs et des sociétés de manutention.

En effet, au cours de leur rencontre avec les partenaires de la Banque mondiale, le 16 octobre dernier, le président de la Commission de la Cémac, Daniel Ona Ondo, et le secrétaire permanent du Programme des réformes économiques et financières, Michel Cyr Djiena Wembou, ont souligné l'importance de cette infrastructure pour le développement de la sous-région, de même que les autres projets.

Hormis la localité de Dolisie, la Commission Cémac a aussi plaidé pour la construction d'un port sec à Beloko (en Centrafrique), situé à 578 km de la sortie nord-ouest de Bangui, dont le coût est aussi estimé à cent vingt milliards francs CFA. Outre cela, le projet d'une université inter-États Cameroun-Congo, avec des campus qui se dressent déjà à Sangmélima (Cameroun) et Ouesso (Congo).

Fiacre Kombo

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Le Congo veut la traçabilité dans les transactions numériques

Le Groupement interbancaire monétique de l'Afrique centrale (Gimac) et le Financial software & systems (FSS) zone Afrique centrale, spécialisés dans le système de transfert de fonds, sont appelés à fournir au hub digital du pays toutes les données nécessaires dans le cadre de la traçabilité de tout ce qui se fait au niveau des transactions électroniques.

Valentin Mbozo'o et Rishi Pillay, respectivement directeur général de Gimac et manager de FSS, ont donné l'information, le 30 octobre à Brazzaville, au terme d'une audience avec le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo. « Il a été question de l'interconnexion du Gimac avec le hub digital du Congo. Il s'occupe de l'opérabilité au niveau de la banque centrale et de toutes les banques ; et dans cette opérabilité, les données du Congo vont être déterminantes dans la comptabilisation de la taxe sur les transactions numériques. C'est sur cette base-là que nous sommes venus discuter avec le ministre Ibombo, sur cette interconnexion », a expliqué à la presse Valentin Mbozo'o.

Le directeur général de Gimac a ajouté que la problématique des États dans la crise actuelle des matières premières, c'est d'essayer de ratisser large et de trouver des financements un peu partout. Le financement de base de l'État, a-t-il dit, c'est l'impôt et sans le numérique, il est difficile de mettre la main sur les transactions qui peuvent se faire pour que l'État tire profit de sa quote part en termes de taxes et tout ce qui en découle. « Donc, c'est une première et, d'ailleurs, j'ai été surpris agréablement de constater, à la réunion qui vient d'avoir lieu à Sochi, que



Le ministre Léon Juste Ibombo s'entretenant avec Valentin Mbozo'o et Rishi Pillay le Congo est à côté du Rwanda et de l'Afrique du Sud, comme les pays avancés en termes du numérique », a-t-il témoigné.

Concernant ce processus, Rishi Pillay a exprimé, pour sa part, sa satisfaction de travailler avec le gouvernement congolais de concert avec leur partenaire local. « Nous gérons annuellement plus de dix milliards de transactions et ce projet est juste à sa première phase ; nous nous lançons vers la deuxième et nous nous félicitons du partenariat que nous avons avec le Gimac et du travail qui a déjà été abattu jusque-là », a-t-il commenté.

Pour le ministre Léon Juste Ibombo, des plates-formes doivent être mises en place pour créer de la valeur ajoutée afin de maximiser l'économie nationale et le numérique peut contribuer à cela. « Nous nous réjouissons de ce partenariat et nous sommes en train de travailler pour faire en sorte que l'écono-

mie numérique joue son rôle dans notre pays. En gros, on va avoir une meilleure traçabilité dans tout ce qui se fait au niveau de Mobile Money ; au niveau des transactions électroniques. FSS a dit que toute la phase des tests est achevée ; on va maintenant rentrer dans la phase d'exploitation », a indiqué le ministre. Il a poursuivi que dans le cadre de traçabilité de tout ce qui se fait au niveau des transactions électroniques, le gouvernement a signé un accord avec un partenaire privé ; une société indienne et une société congolaise, avec le soutien du Gimac qui est un ensemble, au niveau de la sous-région, qui accompagne les États dans le système bancaire. A noter qu'en Afrique centrale, le Congo est le premier pays à mettre en œuvre cette exploitation, suivi à l'échelle du continent de l'Afrique du Sud et du Rwanda.

Guillaume Ondzé

LE FAIT DU JOUR

Chansonniers heureux

Le temps était à la rumba, vendredi 1^{er} novembre, à Kinshasa. Brazzaville s'y est rendue avec de nombreux émissaires, les deux villes jumelles n'en faisant alors plus qu'une seule pour honorer la musique de leur terroir commun. Comme ils savent le faire, les artistes musiciens et tous ceux qui travaillent à la promotion des œuvres de l'esprit dans ce secteur précis du chant et des harmonies ont trouvé un nouveau label par lequel évaluer leurs performances. Son nom est Pool Malebo Music Awards.

Mis à part l'habillage protocolaire qu'a pu témoigner l'attribution du prix de parrainage à la plus haute autorité du pays d'accueil, l'organisation du Pool

Malebo Music Awards a pour sa première édition densément cité les hommes et les femmes des métiers de dire, écrire la chanson, la presser ou la sponsoriser.

Qui a bien pu marquer la rumba des deux Congo comme artiste musicien les cinquante dernières années ? Dans ce même laps de temps, quel est l'orchestre qui mérite son trophée ? Dans cet univers du show-biz toujours aussi aléatoire, quel est le mécène qui, contre vents et marées, a mis la main à la poche presque sans compter ? Enfin, quelle est la voix qui a mieux résonné la dernière décennie, qui a fait de son groupe le meilleur à Kinshasa ou à Brazzaville ? Toutes ces questions ont eu

leurs réponses à l'occasion de la journée de désignation des meilleurs des deux pays aux capitales les plus proches du monde.

Au-delà des attributions et des commentaires variés qui accompagnent ce genre de délibérations, ce qu'il est bon de sublimer est cette quête d'universalité que partagent Brazzaville et Kinshasa par le truchement de telles initiatives. Plus elles se perpétuent, plus le rapprochement entre les peuples des deux Congo se consolide et propulse la rumba, leur patrimoine commun, au rang de bien culturel intemporel.

Il n'y a pas de hasard quand on pense que la fête du 1^{er} no-

vembre a lieu dans un moment de renaissance de la rumba.

Après que du côté de la rive droite du fleuve Congo, le 11 octobre, le premier citoyen du pays a plaidé publiquement pour l'inscription de la rumba au patrimoine immatériel de l'Unesco, un comité scientifique a vu le jour sans attendre. Ses experts vont emmancher leurs plumes et concocter un plaidoyer pour la cause. Avec toutes les chances d'ajouter un éclat d'éternité à une chose que déjà, ses géniteurs, depuis les temps de sa création, avaient réussi à faire approuver par tous comme un morceau d'humanité inaliénable. Que veut le peuple ? Chante-t-on à Kin et à Brazza.

Gankama N'Siah



**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET PHASE D'URGENCE DU PLAN DIRECTEUR DE DEVELOPPEMENT DU PORT DE POINTE-NOIRE
ET PROJET D'APPUI A L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE PECHE
AU CONGO ET A LA DURABILITE DE SA GESTION**

SERVICES DE CONSULTANTS
Manifestations d'intérêt

Le Port Autonome de Pointe-Noire (PAPN) a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) sur fonds délégués de l'Union européenne, pour accompagner le programme d'extension de ses infrastructures d'accueil, de mise à niveau de la gestion environnementale du site, et de préservation de la ressource halieutique. Les objectifs de ce programme sont :

(i)-de permettre au PAPN de répondre à la croissance du trafic du port de Pointe-Noire en améliorant ses structures d'accueil et sa compétitivité ;
(ii)-d'appuyer le PAPN afin de mettre en œuvre une gestion environnementale conforme aux standards internationaux ;
(iii)-d'appuyer le Congo afin de retrouver un mode d'exploitation durable de la ressource halieutique. Les Services du consultant auront pour objet d'assurer la communication grand public et institutionnelle de ce programme. Le budget maximal alloué à ces services est de 200 000 euros soit.131 191 400 FCFA sur une durée maximale de 4 ans.

Le PAPN invite les consultants à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus. Les critères d'éligibilité à un finance-

ment de l'AFD sont spécifiés à l'article 1.3 des « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers », disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD www.afd.fr. Les consultants intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires.

Si le consultant est constitué en groupement, la manifestation d'intérêt doit inclure :
-Une copie de l'accord de groupement conclu par l'ensemble de ses membres.
OU
-Une lettre d'intention de constituer un groupement dans l'hypothèse où sa proposition serait retenue, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de groupement proposé.

Le caractère similaire des expériences sera analysé en fonction :
-De l'ampleur des marchés ;
-De la nature des Services : Communication
-Du domaine et de l'expertise technique :

o Définition d'une stratégie de visibilité, construction et mise en œuvre d'un plan de communication pluriannuel
o communication grand public (populations locales, acteurs de la pêche industrielle et artisanale) et institutionnelle (autorités congolaises, communauté portuaires et usagers du port) utilisant les média print, télévisuelle, internet et réseaux sociaux ;
o relation presse ;
o communication événementielle. Expérience de communication pour un projet d'une organisation internationale, d'une entreprise multinationale ou financé par des bailleurs internationaux serait valorisée.
-Du contexte géographique : Afrique francophone.
Le Client examinera également la pertinence des manifestations d'intérêt au regard du critère suivant :
-Appui sur des partenaires locaux ;
Le PAPN dressera une liste restreinte de 6 candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 27 novembre 2019 à 12

heures (heure locale).
Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire
Avenue de Bordeaux (Enceinte Portuaire)
BP:711-Pointe-Noire-République du Congo
Tel : (+242) 22 294 00 52 ;
Courriel : info@papn-cg.org ;
(A l'attention de Monsieur le Directeur Général du PAPN)
Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, de lundi à vendredi de 8h00min à 16h30 min (heure locale) :
Le Chef de Département Communication du PAPN
Avenue de Bordeaux (Enceinte Portuaire)
BP:711-Pointe-Noire-République du Congo
Tel : (+242) 06.693 59 18
Courriel : arseneobambi@papn-cg.org ;
avec Copies : jeanjacquesmombo250@gmail.com ;
spcpm@papn-cg.org

**Pointe-Noire, le
Le Directeur Général du Port
Autonome de Pointe-Noire**

OFFRE D'EMPLOI RESPONSABLE QHSE H/F

Dans le but de renforcer nos équipes, la Société SGE-C recrute un Responsable QHSE, vous exercerez les missions suivantes :

- Organiser les visites de sécurité de l'encadrement (DG/DAF)
 - Evaluer et maîtriser tous les risques professionnels : conditions de travail, de sécurité des personnes et du matériel ou protection de l'environnement.
 - Faire l'analyse des risques SST et impacts ENV avant démarrage chantier
 - Etablir des plans et procédures HSE
 - Accompagner et réaliser les audits
 - Mettre en place et suivre le PAPA et PAEA
 - Coordonner la réalisation de l'évaluation des risques professionnels pour la santé et la sécurité des salariés
 - Gérer les EPIs
 - Etablir les besoins en formation HSE (Plan de formation HSE)
 - Gérer les situations d'urgence (Tests, Accident, déversement, etc.)
 - Analyser les accidents et incidents
 - Décider de l'arrêt des opérations si nécessaire tout en définissant les conditions de reprises d'activités et des actions correctives à mettre en place
 - Suivre le système de management QHSE
 - Définir un plan de surveillance des activités du chantier et réaliser les actions de surveillance
 - Rédiger et mettre à jour du plan de prévention santé sécurité (PPSPS)
 - Gérer des indicateurs sécurité environnement
 - Aider à préparer les chantiers en sécurité
 - Assurer le suivi des vérifications périodiques et des contrôles réglementaires
 - Assurer la veille réglementaire sur les lois en vigueur dans le pays
 - Être le garant, aider à la mise en place du SMI
 - Sensibiliser les équipes à la démarche et au respect des procédures QHSE
- De formation Bac +5, en QHSE, vous justifiez d'au moins 3 à 5 ans d'expérience dans un poste similaire. Vous êtes autonome et rigoureux, vous avez un esprit d'analyse et une bonne maîtrise des communications orales et écrites, de bonnes capacités de négociation, et un esprit collaboratif.

Pour postuler, merci d'envoyer un CV et une lettre de motivation à l'adresse mail suivante : recrutement_sgec-c@vinci-construction.com

**INSTITUT
FRANÇAIS**
DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 04 AU 10 NOVEMBRE

MARDI 05 NOVEMBRE

18H00 CINEMA ITINERANT : MINGA ET LA CUILLERE CASSEE
(A ST PIERRE CLAVER)

18H30 CINE-CLUB : AMAL

MERCREDI 06 NOVEMBRE

09H00 FORUM DE L'ORIENTATION ET DES ETUDES EN FRANCE ET AU CONGO

19H00 MERCREDI A LA CAFET' : CHERIFF BAKALA

JEUDI 07 NOVEMBRE

09H00 FORUM DE L'ORIENTATION ET DES ETUDES EN FRANCE ET AU CONGO

VENDREDI 08 NOVEMBRE

09H00 FORUM DE L'ORIENTATION ET DES ETUDES EN FRANCE ET AU CONGO

SAMEDI 09 NOVEMBRE

18H00 CONCERT : CHŒUR LE ROSAIRE

DIMANCHE 10 NOVEMBRE

17H30 DIMANCHE A LA CAFET : LES BANTOUS DE LA CAPITALE

**FORUM DE L'ORIENTATION
ET DES ETUDES
EN FRANCE ET AU CONGO**



"C'est en étudiant
que j'ai réalisé
mon rêve"

**06, 07 ET 08 NOVEMBRE
BRAZZAVILLE
INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO**

ENTRÉE LIBRE

Pour plus d'info veuillez consulter notre agenda du mois sur
www.institutfrancais-congo.com

FOIRE AUX PLANTS

Près de soixante mille plants exposés

Pour valoriser la journée locale des plants et le métier des pépiniéristes en République du Congo, la ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, a ouvert, le 30 octobre à Brazzaville, la troisième édition de la foire aux plants.

La foire aux plants, un lieu d'échange d'idées, de bonnes pratiques et d'apprentissage, tient sa troisième édition sur le thème « J'achète un plant pour mon avenir et celui de la planète. J'achète un plant et je participe à la journée nationale de l'arbre ». Elle vise à promouvoir, accompagner et faire connaître la diversité et la qualité du travail fourni par les pépiniéristes. L'activité dédiée à la promotion des plantations forestières et agro-forestières est une occasion de rapprocher les producteurs et planteurs des plants, afin de booster l'agriculture dans toute sa totalité. « L'événement offre aux Congolais ou résidents d'une part, l'accès aux plants de leur choix pour ensuite les planter lors de ladite journée, contribuant ainsi à étendre la couverture végétale de notre pays. D'autre part d'apprendre à



La ministre de l'Économie forestière visitant un stand

mieux connaître les arbres et le métier de ceux qui les produisent», a indiqué la ministre de l'Économie forestière.

Pendant un mois, vingt pépinières professionnelles publiques et privées exposeront et présenteront différents plants

d'espèces, à savoir forestière, fruitière, médicinale et ornementale « Ces plants sont issus des techniques de production

par greffage, marcottage, bouturage et semis », a expliqué le coordonnateur national du Programme national d'afforestation et de reboisement, Lambert Imbalo.

A cet effet, la ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, a appelé les exposants et acteurs à prendre conscience de l'opportunité qui s'offre à eux. « Cette activité est la vôtre. Voici pour vous une occasion propice de faire la promotion commerciale de votre diversité d'espèces végétales », a-t-elle signifié.

Rappelons que la foire aux plants est inscrite dans la dynamique de la Journée nationale de l'arbre, célébrée le 6 novembre de chaque année. Au cours des deux précédentes éditions, le nombre de visiteurs enregistré était de 3865 et 5500, soit une augmentation de 42,30%.

Gloria Lossele

PROTECTION DE LA FAUNE

La chasse suspendue pour une période de six mois

Le directeur général de l'Économie forestière, Joseph Moubouliou, a annoncé, le 30 octobre à Brazzaville, la fermeture de la chasse sportive sur toute l'étendue du territoire national à compter du 1^{er} novembre.

« La fermeture de la chasse ne constitue en rien une disposition qui vise à priver les citoyens de consommer la viande de brousse », a signifié le directeur général de l'Économie forestière. Selon lui, cette disposition réglementaire vise à garantir une disponibilité de la ressource faunique à travers une exploitation planifiée et durable au profit des générations présente et future.

Le thème retenu pour cette quarante-septième édition de

« La disparition de cette ressource dans nos massifs forestiers pourrait mettre sérieusement en péril l'équilibre écologique avec pour effets néfastes, le dérèglement climatique et entraîner des conséquences pour la survie de l'homme sur la planète terre »



Le directeur général de l'Économie forestière

ressource dans nos massifs forestiers la fermeture de la chasse sportive est « La faune sauvage est une ressource nationale. Ensemble, impliquons-nous pour sa conservation afin de garantir des revenus durables ». Conformément aux dispositions de l'arrêté n°3772 du 12 août 1972 fixant les périodes d'ouverture et de fermeture de la chasse en République du Congo, le ministère de tutelle procède généralement à sa fermeture du 1^{er} novembre au 30 avril. Pendant six mois, la population des grands centres urbains se

contentera de la viande d'élevage et des ressources halieutiques afin de satisfaire leurs besoins alimentaires en protéine animale.

Pour ce faire, Joseph Moubouliou a invité la force publique, les communautés locales et la population autochtone à conjuguer des efforts pour assurer la bonne conservation des espèces sauvages. « La disparition de cette

ressource dans nos massifs forestiers pourrait mettre sérieusement en péril l'équilibre écologique avec pour effets néfastes, le dérèglement climatique et entraîner des conséquences pour la survie de l'homme sur la planète terre », a-t-il prévenu.

Rappelons que malgré les nombreux appels à la protection de la faune sauvage, cette ressource connaît une grande menace. Le braconnage perpétré par des nationaux et des étrangers déloyaux en est la cause.

G.L.

ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le Congo obtient cinq milliards francs CFA pour accompagner les vulnérables

L'annonce du financement a été faite, le 31 octobre à Brazzaville, par la ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan-Nonault, et le représentant du Programme alimentaire mondial, Jean-Martin Bauer.

Initié en avril 2018, le projet « Renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques des communautés vulnérables vivant dans le bassin du fleuve Congo » a reçu la réponse définitive, le 11 octobre dernier, du Fonds d'adaptation aux changements climatiques.

Le projet soutiendra l'accompagnement de la population autochtone et des petits exploitants agricoles pour faire face aux changements climatiques dans les départements de la Bouenza, la Likouala et la Sangha. Il s'exécutera dans la période allant de 2020 à 2024. Environ cent soixante-dix-neuf mille personnes basées dans cent vingt-quatre villages en bénéficieront.

Selon les experts du climat, il est probable que le réchauffement au Congo vers la fin du XXI^e siècle soit de l'ordre de +1,5-3 degré Celsius pour les scénarios optimistes et de +3,5-6 degrés Celsius pour les scénarios pessimistes. Au regard de ces indices inquiétants, le projet vise à améliorer les conditions d'adaptation, la sécurité alimentaire et la résilience aux changements climatiques des communautés vulnérables.

« C'est une grande satisfaction de constater que ce long processus a enfin abouti à l'obtention de ce financement, indispensable pour soulager et accompagner les plus vulnérables », a déclaré la ministre Arlette Soudan-Nonault. Le Congo est le quarante-cinquième pays au monde le plus vulnérable et le dix-neuvième le moins prêt en termes de préparation à l'urgence d'adaptation aux changements climatiques.

Le Fonds d'adaptation a été créé lors de la COP 7 en 2001 et établi dans le cadre de la Convention cadre des Nations unies sur le changement climatique. Il est financé par les crédits carbone (reçoit 2% des transactions), les gouvernements et le secteur privé pour aider les pays du sud à développer des stratégies d'adaptation aux changements climatiques et à réduire la vulnérabilité de la population. Ce fonds a accredité le Programme alimentaire mondial en 2010 en tant qu'entité multilatérale d'implémentation.

Fortuné Ibara

IMBROGLIO DANS LES CIMETIÈRES

Embarrassés, certains parents indexent les autorités municipales

La tâche n'a pas été aisée le 1^{er} novembre, fête de Toussaint, pour de nombreuses familles qui ont eu du mal à retrouver les tombes de leurs proches disparus à Itatolo ou à Moukoundzi-Ngouaka, à Brazzaville, à cause de la forêt qui a envahi les lieux ou la profanation.

Qui de la mairie ou des parents devrait assainir les cimetières ? En tout cas, cette question vaut la peine d'être posée au regard du visage peu reluisant que présentent les cimetières de Brazzaville, notamment ceux de la partie nord. En effet, que ce soit le public ou le privé, les problèmes d'entretien et de protection de ces lieux sacrés se posent avec acuité.

Fermé il y a plusieurs années à cause du manque d'espace, le cimetière public d'Itatolo, situé dans le neuvième arrondissement de Brazzaville, Djiri, est devenu un véritable casse-tête pour les pouvoirs publics et les parents. Le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo, qui a représenté le gouvernement le 1^{er} novembre, s'est fait, sans nul doute, une idée des difficultés des familles à y accéder.

« Le but de notre venue ici, c'est pour dire que le gouvernement pense toujours à toutes ces personnes. Je suis venu les honorer et dire que la nation ne les oublie pas », a souligné le ministre.

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a déposé la gerbe de fleurs à Moukoundzi-Ngouaka, dans le premier arrondissement, Makélékélé. Il a rappelé que la vraie fonction du cimetière était le souvenir et la mémoire. Selon Anatole Collinet Makosso, le cimetière est un élément fondateur de la mémoire d'une nation. Interrogé sur les actes inciviques observés dans certains sites, il pense qu'il s'agit d'une question d'éducation qui doit partir de la maison. « La profanation des tombes est un sérieux problème d'éducation et nous en appelons à la responsabilité des chefs de famille ainsi que des leaders religieux.



Une vue du cimetière d'Itatolo/Adiac

(...) Dans un pays où près de 90% de la population fréquentent les lieux de culte, il faut que les leaders religieux prennent la mesure du problème pour mettre à la conscience des Congolais la nécessité pour chacun de nous de respecter nos morts et nos cimetières », a rappelé le ministre.

Au cimetière de la Tsiémé, le gouvernement a été représenté par le ministre de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, Ange Aimé Wilfried Bininga. Après le dépôt de

la gerbe de fleurs, il a déclaré : « Disons que c'est d'abord une tradition. Le 1^{er} novembre dans notre pays, nous célébrons la journée de la Toussaint. Pour nous, il s'agit d'une journée chargée tout à fait d'émotion ; elle nous rappelle des souvenirs qui nous amènent au plus profond de nous-mêmes ».

Bannir les antivaleurs

Venu se recueillir devant les tombes des siens partis depuis plusieurs décennies à Itatolo, Brice Boukongo s'est confronté aux aléas de la nature. « Je pensais qu'à mon retour, j'allais voir des cimetières qui sont au milieu de la ville propre, malheureusement je les ai trouvés dans la forêt. Je donne tort aux pouvoirs publics parce que lorsque nous allons à la mairie, nous payons des droits y compris ceux concernant l'assainissement », a-t-il déploré, s'interrogeant pourquoi continuer de payer autant d'argent à la mairie.

Même s'il a retrouvé la tombe de son oncle situé à quelques mètres du site officiel de recueillement, Aimé Florent Tsiadiambou pense que la responsabilité incombe aux parents et à la mairie qui doivent travailler

la main dans la main. « Nous ne devons pas attendre seulement le 1^{er} novembre pour venir nettoyer les cimetières. L'Etat doit prendre soin sinon protéger ces endroits qui sont sacrés afin de barrer la voie aux bandits de grands chemins », a-t-il plaidé.

Interrogé par la presse, le secrétaire général de la mairie de Djiri, Guy Rocher Embongo, a reconnu que la responsabilité de nettoyer les cimetières revenait tout d'abord aux autorités municipales. Mais la situation économique actuelle ne permet pas d'entretenir correctement le site. « La mairie n'a pas failli parce que d'habitude, elle a toujours pris le soin d'aménager le site officiel. Il faut que l'Etat trouve un autre site parce qu'Itatolo est rempli, il y a certaines familles qui ne retrouvent plus les tombes de leurs parents, elles voulaient venir déposer les gerbes de fleurs sur le site officiel. De plus, le site se trouve maintenant dans la forêt, servant de refuge aux inciviques. On enterre parfois des gens sur des tombes des autres, ce sont des antivaleurs », a-t-il dénoncé.

Depuis la fermeture du cimetière public d'Itatolo, des parents déboursent d'énormes sommes d'argent dans le privé pour enterrer leurs proches. Ces sommes sont destinées, entre autres, à la construction immédiate des caveaux. Mais, par manque d'espaces dans les cimetières, certains propriétaires des lieux déterrent des tombes pour en remplacer par d'autres. « Mon fils de 12 ans a été enterré ici, voici les photos. Chose curieuse, aujourd'hui, c'est une autre tombe qui est placée, je vais porter plainte contre le propriétaire de ce site », a menacé un parent.

Parfait Wilfried Douniama

CONSOMMATION

Mermans Babounga impute la hausse des prix à la parafiscalité

Le secrétaire exécutif de l'Observatoire congolais des droits des consommateurs a remis en cause, lors d'un entretien, les raisons évoquées par le ministère du Commerce concernant l'augmentation, depuis quelques temps, des prix des produits de diverses natures sur le marché. « Nous avons été surpris par l'annonce faite par le ministère du Commerce, de la consommation et des approvisionnements à travers son directeur du commerce intérieur. L'augmentation des prix ne peut pas être due à la rareté des devises ou à la nouvelle réglementation de la Cémac sur le taux de change », a contredit Mermans Babounga.

Selon ce dernier, cette hausse est due essentiellement à une pression fiscale et parafiscale. La preuve, a-t-il souligné, est que les prix ne baissent

toujours pas malgré les dispositions prises. « C'est regrettable dans un contexte de crise marqué par une baisse du pouvoir d'achat de plusieurs ménages », a-t-il déploré, avant de relever : « Ce qui est curieux, c'est que tous les produits de première nécessité ne figurent pas sur la liste des produits homologués par le ministère tels que le ciment qui a aussi augmenté de plus de 35%. Tout ceci est révélateur des faiblesses en matière de gouvernance et de lutte contre la corruption ».

Rappelons que depuis quelques mois déjà, une augmentation des prix est constatée sur le marché congolais, notamment des produits de première nécessité. Une situation préoccupante pour les consommateurs qui ne savent pas à quel saint se vouer.

Lopelle Mboussa Gassia

RECRUTEMENT D'UNE RECEPTIONISTE/SECRETAIRE ET D'UN CHAUFFEUR AU CONSULAT GENERAL DE LA REPUBLIQUE DU GHANA A BRAZZAVILLE

OFFRE D'EMPLOI AU CONSULAT GENERAL DE LA REPUBLIQUE DU GHANA

BRAZZAVILLE-2019-01

POSTE VACANT : RECEPTIONISTE/SECRETAIRE

Contrat à durée déterminée : trois (3) ans renouvelables

DATE D'OUVERTURE DE L'OFFRE : 04 novembre 2019

DATE DE CLOTURE : 14 novembre 2019

EXIGENCES DU POSTE :

- Avoir une bonne connaissance de la langue anglaise et française
- Justifier d'au moins deux ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la réception ou secrétariat.
- Avoir la maîtrise de l'outil informatique (microsoft office)
- Avoir une connaissance de base en secrétariat
- N'avoir pas plus de trente cinq (35) ans
- La titulaire doit être fiable et digne de confiance
- Etre à mesure de travailler efficacement et disposée à travailler au-delà des heures normales de travail en cas de nécessité
- Etre en bonne santé en fournissant un certificat médical récent
- Le salaire est négociable

TACHES PRINCIPALES :

Sous la supervision directe du Chef de Chancellerie, la titulaire du poste reçoit et renseigne les visiteurs, prend en charge les appels téléphoniques, traite le courrier entrant et sortant et organise les rendez-vous et sorties du Consul Général. D'autres tâches relevant du domaine de secrétariat lui peut être assignées.

COMMENT POSTULER :

Le dossier à fournir qui doit contenir les éléments suivants : une lettre de motivation (informatisée et signée par la titulaire) ; les photocopies des diplômes académiques et certificats professionnels des instituts et écoles fréquentés agréés ; un Curriculum Vitae en anglais et en français. Le tout est à déposer au Consulat Général de la République du Ghana, sis à l'entrée du Lycée Chaminade, derrière le siège du Journal La Semaine Africaine à Brazzaville, entre 09 heures et 14 heures les jours ouvrables.

OFFRE D'EMPLOI AU CONSULAT GENERAL DE LA REPUBLIQUE DU GHANA

BRAZZAVILLE-2019-02

POSTE VACANT : CHAUFFEUR

Contrat à durée déterminée : trois (3) ans renouvelables

DATE D'OUVERTURE DE L'OFFRE : 04 novembre 2019

DATE DE CLOTURE : 14 novembre 2019

EXIGENCES DU POSTE :

- Avoir au moins un diplôme secondaire
- Avoir une bonne connaissance de la langue anglaise et français
- Justifier d'au moins deux ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la conduite
- Avoir un permis de conduire valide d'au moins trois cachets.
- Avoir une connaissance pratique et détaillée de la ville de Brazzaville.
- N'avoir pas plus de trente cinq (35) ans
- Etre en bonne santé en fournissant un certificat médical récent
- Le salaire est négociable

TACHES PRINCIPALES :

Sous la supervision directe du Chef de Chancellerie, le titulaire du poste transporte le Consul Général en poste de son domicile au bureau et vice versa, transporte le Consul Général aux fonctions officielles ainsi que d'autres dignitaires ghanéens en visite au Congo et effectue les courses officielles du Consulat.

COMMENT POSTULER :

Le dossier à fournir qui doit contenir un CV en anglais et en français avec les photocopies des diplômes et permis de conduire valide est à déposer au Consulat Général de la République du Ghana, sis à l'entrée du Lycée Chaminade, derrière le siège du Journal La Semaine Africaine à Brazzaville.

INSERTION SOCIALE

Des certificats de fin de formation remis aux jeunes filles mères désœuvrées

Après dix-huit mois de formation au Centre professionnel-Bacongo de l'église Armée du salut, les apprenantes ont reçu, le 25 octobre à Brazzaville, des certificats dans les petits métiers, notamment la coiffure, l'esthétique, la coupe-couture et l'alphabétisation.

Au total, trente-neuf jeunes filles mères ont pris part à la formation organisée pendant dix-sept mois par l'église Armée du salut. L'objectif a été de leur donner la possibilité de s'autonomiser pour être des personnes respectueuses et de valeur dans la société. Elles ont bénéficié, tout au long de la formation, des cours théoriques et pratiques, ainsi que d'une remise à niveau en alphabétisation. La directrice des missions mondiales de l'Armée du salut pour le territoire du Canada et Bermuda, la colonelle Brenda Murray, les a visitées pendant le stage. Le chef de territoire, le colonel Eugène Bamanabio, a expliqué que cette formation est la première du genre et marque le début de la coopération entre l'Armée du salut Brazzaville et le Canada ainsi que les jeunes apprenantes. Il a, en outre, souligné la détermination des apprenantes à réussir. Les organisateurs ont, par ailleurs, exhorté les apprenantes à la reconnaissance des bienfaits du Seigneur qui a permis au donateur de financer cette formation. Selon eux, elle a apporté un nouveau vent dans les habitudes des bénéficiaires.

Pour Merveille Nzonzi, une apprenante qui traînait dans les rues de Brazzaville, cette formation a été la bienvenue. Elle a promis de mettre à profit ce qu'elle a appris afin de prendre sa vie en main et subvenir aux petits besoins de sa famille.

Notons que le centre de réinsertion socio-professionnelle des jeunes filles a été créé en mai 2018 à Brazzaville. L'ouverture des classes avait eu lieu le 7 mai de l'année dernière. Il a pour mission de former les jeunes filles mères et toute femme désireuse d'apprendre la coupe-couture, la coiffure et l'esthétique, la manucure, la pédicure et les soins de visage afin qu'elles soient capables de s'intégrer dans la société et de se prendre en charge.

Lydie Giisèle Oko

SANTÉ

Des experts de l'Etablissement français du sang en séjour de travail au Congo

La délégation, conduite par le directeur adjoint des affaires internationales de l'Etablissement français du sang (EFS), Philippe Bierling, a été reçue, le 31 octobre à Brazzaville, par la ministre de la Santé, de la population, de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Jacqueline Lydia Mikolo.

« Nous sommes venus faire un état des lieux des structures de gestion du sang au profit des malades et faire des propositions pour aider le Congo à améliorer son système de gestion des produits sanguins », a expliqué Philippe Bierling, au sortir de l'audience avec la ministre.

La délégation de l'EFS a visité les hôpitaux de Pointe-Noire et de Dolisie, dans le département du Niari. Elle travaille actuellement avec les structures sanitaires de Brazzaville. A l'issue du travail de terrain, les experts de l'EFS mettront à la disposition du ministère



La ministre en charge de la Santé avec la délégation de l'EFS

un rapport sur des pistes de solutions visant à permettre au Congo d'atteindre l'autosuffisance en produits sanguins

pour mieux répondre aux besoins des malades.

Rappelons que c'est en septembre dernier que le Centre

national de transfusion sanguine (CNTS) a signé, à Paris, une convention de partenariat avec l'EFS dans le but de l'aider

à réformer son système transfusionnel en prenant en compte la formation du personnel et la recherche scientifique.

Au Congo, 40% de femmes meurent d'hémorragie liée à la grossesse par manque de sang. Par ailleurs, dans plus de 50% des cas, les enfants meurent d'anémie liée au paludisme et le manque de sang est incriminé. Les défis à relever pour le CNTS sont énormes. C'est pourquoi, la partie française lui apportera assistance dans la mise en place de la démarche qualité, l'acquisition des équipements et la métrologie.

Rominique Makaya

HUMEUR

Des changements climatiques difficiles à supporter !

Grands perturbateurs de la flore, la faune, la végétation, le relief, le climat et pourquoi pas l'économie, les changements climatiques deviennent une épine sous le pied de l'humanité, d'où il faut aller vite à l'émergence des nouveaux rapports avec la nature, sinon la société continuera de gémir sous le poids de leurs effets. Des pleurs et grincements des dents, il y en a presque chaque année maintenant. Et ceci dans tous les pays. Au Congo, par exemple, ce concept est sur toutes les lèvres avec la place de choix que les pouvoirs publics ne cessent de lui accorder. De la Likouala au nord du pays jusqu'au Kouilou au sud, les changements climatiques frappent campagnes et villes de plusieurs manières. Des tempêtes excessives, des sécheresses cruelles, des précipitations abondantes et inhabituelles arrivent fréquemment ces dernières années à cause de l'instabilité des saisons. Et cela crée des ennuis sociaux à diverses échelles. Des saisons ne sont plus maîtrisées du point de vue de leur durée. Des données météorologiques allant aux excès enregistrées çà et là affectent nos sols, nos forêts, nos rivières, nos fleuves, nos villages et villes tout en causant des angoisses, lamentations et pleurs partout.

Les changements climatiques sont bien là et armons-nous sans complaisance contre eux, sinon ils auront totalement raison sur nous. Au niveau national, chaque département vit son calvaire chaque jour qui passe selon le rythme des saisons devenu insaisissable. Et au niveau international, chaque pays vit leurs atrocités à sa manière. Hier, chez nous, quand les saisons étaient maîtrisées, il était rare de voir comme maintenant un vent d'une intensité incommensurable frapper telle ou telle localité avec pour conséquences habitations détruites, arbres arrachés, des champs soufflés, des toits des bâtiments emportés et autres.

Dans la même optique et à cause des pluies diluviennes perdurant dans le temps, des eaux des rivières et fleuves sortent de leur lit, causant ipso facto des inondations des villages environnants. « Phénomènes qui n'existaient jamais dans nos villages, il y a une cinquantaine d'années », s'est plaint un riverain du village Oboko, situé dans la sous-préfecture de Ntokou, sur la rive droite de la rivière Likouala-Mossaka. Ces changements climatiques occasionnent aussi des épidémies et des famines. Quelle horreur !

Dans des villes, on parle plus de glissements de terrains, des érosions, de l'ensablement des édifices. A cause des érosions, certains quartiers sont rayés de la carte. Dans des campagnes, en plus des maisons qui s'immergent, il y a la dévastation des champs par des eaux. Et même tout un village peut être effacé de la contrée.

Sur le plan psychologique, on peut noter des angoisses, des stress, des regrets, des mélancolies, surtout pour ceux-là même qui ont perdu leurs habitations et autres affaires à cause des différentes catastrophes dues aux changements climatiques.

Ainsi donc, prémunissons-nous de plus belle pour gagner le combat contre le changement climatique sinon la société continuera de subir au lieu de bénéficier d'autres effets plus agréables induits par ces changements climatiques s'il y en a bien sûr ! Affaire à suivre.

Faustin Akono

VOLONTARIAT

Les premiers jeunes congolais engagés reçoivent leurs certificats de fin de mission

Au total, douze jeunes déployés dans différentes structures d'accueil en vue de réaliser des missions d'intérêt général ont reçu, le 31 octobre, les certificats à Brazzaville, marquant la fin de la première cohorte du corps des jeunes volontaires sélectionnées en mai dernier. La cérémonie a été patronnée par la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Hermella Doukaga.



La photo de famille avec le Corps des jeunes volontaires (DR)

Le programme du corps des jeunes volontaires est une initiative de l'Union africaine. Son but est de permettre aux jeunes diplômés de contribuer à la réalisation des Plans nationaux de développements de leurs pays respectifs dans l'atteinte des Objectifs de développement durable.

Les douze jeunes volontaires congolais ont bénéficié d'une prise en charge en termes d'indemnité et de couverture médicale pendant six mois. Quatre d'entre eux ont décroché un emploi stable et quatre autres sont en attente après leurs entretiens. Davy Mbemba, l'un d'eux, a indiqué que le programme lui a permis d'avoir une expérience professionnelle et d'acquérir des valeurs morales. Au cours de cette mission, il a parcouru tous les districts du département du Pool. Son travail était de produire la référentielle technico économique, un outil d'aide à la décision pour le développement durable.

D'après les réalités du terrain, a-t-il expliqué, les jeunes des districts de Ngabé et Kimba manifestent le besoin d'avoir le soutien des autorités afin de leur permettre de travailler pour l'intérêt général. Le coordonnateur national du Corps des jeunes volontaires, Flavien Surprise Nzamba, a indiqué à cette même occasion que le volontariat, dans le cadre de la mise en oeuvre de ce programme au Congo, est un engagement libre et responsable qui permet aux jeunes de se mettre à la disposition d'une structure formelle.

Il a, par ailleurs, défini le volontariat comme étant une forme d'engagement social la plus ancrée dans

toutes les sociétés et civilisations. En Afrique comme ailleurs, a-t-il poursuivi, les traditions ont toujours privilégié les atouts collectifs ou individuels fondés sur l'engagement personnel au bénéfice de la communauté.

Le représentant du Fonds des Nations unies pour la population au Congo, Mohamed Lemine Salem Ould Moujtaba, après avoir écouté le témoignage de ces jeunes volontaires, a émis le souhait d'organiser une séance de restitution pour documenter leur expérience. Selon lui, son institution et ses partenaires sont prêts à financer ce programme.

Pour sa part, la ministre Destinée Hermella Doukaga a annoncé la signature prochaine, par le président de la République, du décret portant institution du programme Corps des jeunes volontaires du Congo, ajoutant que le document est encore en circulation.

Notons que la mise en oeuvre du programme Corps des jeunes volontaires a été lancée au Congo en 2015. En 2018, le ministère en charge de la Jeunesse signait une convention de partenariat avec le Corps des jeunes volontaires France pour la redynamisation de ce programme. La convention a été matérialisée en 2019 par la mise en place d'une unité de gestion avec des missions précises dans différentes structures d'accueil pour une période de six mois, notamment l'Association congolaise pour le bien-être familial ; Greet ; Avenir-Nepad ; le Corps des jeunes volontaires France et bien d'autres.

Lydie Gisèle Oko

BRAZZAVILLE

Les érosions s'aggravent et se multiplient

Les dernières pluies qui se sont abattues sur Brazzaville ont aggravé les érosions déjà existantes tout en causant d'autres qui menacent dangereusement les habitations et le réseau routier. Chaque averse réduit à néant les efforts de la population riveraine qui, faute de moyens, ne parvient pas à se mettre à l'abri des affres de ce phénomène environnemental qui prend des proportions importantes chaque jour qui passe.



L'avenue de la Révolution, dans le sixième arrondissement, Talangai



La rue Nganda Faignond à Nkombo



Le quartier Lounda, vers le bled (Moukondo)



L'avenue de l'Amitié près de l'Arpce, au centre-ville



L'avenue Mayama, à Mfilou, le 7^e arrondissement



La rue Ikiémou à Nkombo

FORUM DE L'ORIENTATION ET DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Le programme de la quatrième édition dévoilé

L'espace Campus France Congo a présenté à la presse, à l'occasion d'une conférence de presse organisée à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville, le programme de ses activités qui débiteront dans les prochains jours.

La conférence de presse a été organisée en prélude au forum de l'orientation et des études en France et au Congo, qui se tiendra à Pointe-Noire les 4 et 5 novembre, à la Place du trentenaire, puis les 6, 7 et 8 du même mois à l'IFC de Brazzaville.

Initié en partenariat avec Total Congo, ce forum s'inscrit dans la dynamique de mettre à la disposition des participants un maximum d'informations possibles, pour un bon choix des filières dans lesquelles ils pourront s'inscrire. « Nous organisons des réunions pour aider les jeunes à trouver leur orientation et leur voie. Avec toutes les informations qui seront mises à leur disposition, chacun sera en mesure de faire un choix qui puisse répondre à ses objectifs scolaires, voire professionnels », a déclaré la directrice déléguée de l'IFC Brazzaville, Marie Audigier. « L'espace Campus France est toujours ouvert à tous ceux qui veulent avoir des informations sur les universités et écoles en France, avec une documentation abondante disponible en ligne et surtout



Malaury Boissier, Marie Audigier et Michel Pré animant la conférence de presse

des conseillers qui sont là pour les orienter », a assuré la directrice déléguée, répondant aux préoccupations des jeunes désirant d'aller poursuivre leurs études en France.

Au menu de ce programme, il est prévu des ateliers pour l'apprentissage, entre autres, de la rédaction du curriculum vitae et de la lettre de motivation; d'orientation pour réfléchir à son avenir avec la participation de beaucoup de professionnels

des différents domaines qui vont présenter leurs métiers (pétrole, numérique, droit, etc.) ; de présentation des filières, en présence de six établissements d'enseignement supérieur français, trente entreprises, des écoles d'ingénierie, de commerce, d'agriculture et six ONG, a indiqué Marie Audigier.

Pour la responsable de Campus France Congo, Malaury Boissier, ce forum s'inscrit dans une démarche mondiale et ses objec-

tifs sont de maintenir le rang de la France en Afrique francophone ; développer la notoriété des études dans ce pays ; attirer les étudiants qui le considèrent comme une destination possible pour la poursuite de leurs études. Elle a indiqué que la France est le quatrième pays d'accueil des étudiants internationaux en mobilité et le premier pays d'accueil des francophones. Actuellement, a-t-elle signifié, ils sont trois cent qua-

rante-trois mille étudiants dont plus de quatre mille Congolais qui poursuivent leurs études en France et l'idéal est d'atteindre le chiffre de cinq cent mille. « La campagne s'inscrit également dans une démarche de co-construction. On a impliqué de nombreux étudiants, des acteurs de la mobilité pour qu'ils deviennent eux-mêmes des acteurs de cette communication », a précisé Malaury Boissier.

Le conseiller de coopération et d'action culturelle, également directeur des IFC, Michel Pré, a ajouté que ce programme visera également à orienter des étudiants qui sont porteurs d'un projet professionnel, pour leur permettre d'aller se former et revenir au pays pour réinvestir. Précisons que la quatrième édition du forum de l'orientation et des études en France et au Congo est placée dans le cadre du renforcement de la coopération avec les ministères de l'éducation nationale. L'édition précédente avait connu un gros succès avec la participation de quatre mille cinq cents personnes.

**Bruno Okokana
et Destin Kelly Bouka**

COP25

L'Espagne prend le relais du Chili

Le gel de la COP, durant deux ans, aura été évité de justesse après les renoncements du Brésil et du Chili. In extrémis, la conférence internationale sur le climat, COP25, se tiendra à Madrid, en Espagne, du 2 au 13 décembre, en lieu et place du Chili.

Malgré les difficultés logistiques en vue, en Espagne, pour les vingt-cinq mille délégués, initialement attendus au Chili, Madrid a rompu le suspense qui n'aura pas duré longtemps.

La diplomatie climatique de l'ONU avait été plongée dans

l'incertitude, le 23 octobre, avec l'annonce brutale, par le président chilien, Sebastian Piñera, confronté à une agitation sociale qui ne faiblit pas, qu'il renonçait à accueillir, comme prévu, début décembre, la grande réunion annuelle sur la lutte contre

le changement climatique. Le 24 octobre, Sebastian Piñera avait annoncé que le chef du gouvernement espagnol, Pedro Sanchez, lui avait «généreusement proposé d'organiser la COP25 à Madrid aux mêmes dates auxquelles cette conférence était programmée au Chili», toujours sous présidence chilienne, mais délocalisée. La responsable climat de l'ONU, Patricia Espinosa, avait apporté son soutien à l'initiative espagnole, y voyant un signe «encourageant de voir des pays travailler ensemble (...) pour faire face au changement climatique qui est le plus grand défi auquel sont confrontées les générations présentes et futures». Et les choses n'ont pas traîné, puisque le 1er novembre, après des consultations d'urgence, Patricia Espinosa a pu tweeter: «Nous sommes heureux d'annoncer que le bureau de la COP a convenu que la #COP25 aura lieu du 2 au 13 décembre à Madrid, en Espagne».

«L'Espagne travaille déjà»

Madrid a indiqué avoir fait cette proposition «vu le court délai disponible et l'importance de garantir que la COP25 se tienne normalement », et

même si le pays doit tenir, le 10 novembre, des élections législatives. Or, selon les sondages, aucun parti ne semble se diriger vers une majorité absolue et le pays risque donc d'être en pleines tractations pour la formation d'un gouvernement au moment de la COP.

Le chef du gouvernement espagnol, Pedro Sanchez, s'est félicité sur Twitter vendredi de «l'excellente nouvelle» de la confirmation du changement par l'ONU, assurant que «l'Espagne travaille déjà pour garantir le bon déroulement de la #COP25». Car, c'est bien le défi de réorganiser en quatre semaines les plans pour les quelque vingt-cinq mille délégués initialement attendus à Santiago qui va dominer les derniers préparatifs d'une conférence, dont l'objectif affiché est de convaincre les Etats de rehausser leurs engagements en 2020 pour tenir les objectifs de l'accord de Paris, soit un réchauffement «nettement en dessous de deux degrés» par rapport à l'ère pré-industrielle et si possible 1,5 degré. Outre les diplomates, les «Conférences des parties», nom officiel des COP, rassemblent des milliers de participants issus de la société civile -ONG, syndicats, partis, entreprises notamment- venus

aiguillonner ou tenter d'influencer les négociateurs officiels.

Exemple iconique de cette participation, la jeune militante suédoise, Greta Thunberg, initiatrice des grèves de jeunes pour le climat. Elle refuse de prendre l'avion, trop polluant, et avait traversé l'Atlantique en voilier pour participer, début septembre, à un sommet climat de l'ONU à New York avant de se rendre à Santiago pour la COP... «Je vais avoir besoin d'un peu d'aide», a-t-elle lancé sur Twitter depuis les Etats-Unis. «Il s'avère que j'ai traversé la moitié du globe, dans le mauvais sens: j'ai besoin de trouver un moyen pour traverser l'Atlantique en novembre... Si quelqu'un pouvait me trouver un moyen de transport, je serais extrêmement reconnaissante».

L'ONG internationale «Action Aid» a souligné que la relocalisation de la COP «présente de réels obstacles à la participation de pays du Sud et de la société civile», évoquant notamment des questions de visas et de coûts. Ce qui pourrait, selon elle, modifier les équilibres politiques de la conférence «et avoir des conséquences réelles et durables pour les populations vulnérables».

Marie Alfred Ngoma avec l'AFP

NÉCROLOGIE

Les famille Mafimba et Boleko ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur mère, soeur, tante et grand-mère, le 27 octobre 2019 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°74 de la rue Dahomey à Poto-Poto. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.





APPEL À CANDIDATURE

RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès
Parc National Odzala-Kokoua
Unité de Gestion
BP 62, Brazzaville
E-mail : pnok@africanparks.org
Tél : 05-615-30-18
www.africanparks.org

APPEL À CANDIDATURE

Position: Chauffeur
Organisation: Fondation Odzala-Kokoua
Lieu de travail: Parc National Odzala-Kokoua, République du Congo
Supérieur hiérarchique: Chef d'Atelier
Temps de déploiement : 1 an
Description du poste:
 Le chauffeur est responsable du véhicule et de l'équipement qui lui est remis et il doit s'assurer de l'utiliser de manière sécurisée et en ordre d'entretien afin d'en avoir une utilisation optimale. Le chauffeur doit suivre les procédures et règles de l'organisation afin d'atteindre un certain niveau de professionnalisme et de sécurité.
Fonctions principales:
 -Utiliser au mieux tous les équipements pour lesquels ils ont été formés.
 -Faire fonctionner les unités techniques (véhicules, camions, motos, tracteurs, etc.) dont ils sont responsables.
 -Veiller au maintien et à la validité des documents des unités techniques.
 -Rapporter sans délai tous dommages et problèmes à son supérieur hiérarchique.
 -Maintenir à jour les carnets de bord des unités techniques.
 -S'assurer du bon chargement de tous les équipements avant les voyages.
 -Être responsable de tout dommage ou perte de matériel et d'équipement

chargé dans leur unité technique.
 -Exécuter toutes instructions données par leurs supérieurs.
 -S'assurer du bien-être de ses passagers.
 -Respecter les procédures de la Fondation Odzala-Kokoua et d'African Parks.
Capacités, compétences et expérience requises pour le poste:
 -Être détenteur d'un permis de conduire.
 -Avoir au minimum 5 ans d'expérience en tant que chauffeur.
 -Faire preuve d'intégrité.
 -Capacité à bien communiquer avec ses supérieurs et collègues.
 -Maîtrise de la langue française (écrit, lu et parlé).
 -Être responsable et prudent.
Relations clés: Chef d'Atelier, Assistant Responsable des Opérations, Responsable des Opérations.
 Comment appliquer: Envoyez votre CV et une lettre de motivation (adressée à Antoine Marchal) à pnok@africanparks.org avant le 17 novembre 2019. Les dossiers d'application peuvent aussi être soumis au niveau des bureaux de la Fondation Odzala-Kokoua à Brazzaville, Mbomo et Ouessso. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à un entretien.

La Direction du Parc



APPEL À CANDIDATURE

RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès
Parc National Odzala-Kokoua
Unité de Gestion
BP 62, Brazzaville
E-mail : pnok@africanparks.org
Tél : 05-615-30-18
www.africanparks.org

APPEL À CANDIDATURE

Position: Chauffeur/conducteur d'engins lourds
Organisation: Fondation Odzala-Kokoua
Lieu de travail: Parc National Odzala-Kokoua, République du Congo
Supérieur hiérarchique: Chef d'Atelier
Temps de déploiement : 1 an
Description du poste:
 Le chauffeur /conducteur d'engins lourds est responsable du véhicule et de l'équipement qui lui est remis et il doit s'assurer de l'utiliser de manière sécurisée et en ordre d'entretien afin d'en avoir une utilisation optimale. Le chauffeur doit suivre les procédures et règles de l'organisation afin d'atteindre un certain niveau de professionnalisme et de sécurité.
Fonctions principales:
 -Utiliser au mieux tous les équipements pour lesquels ils ont été formés.
 -Faire fonctionner les unités techniques (tracteur, tractopelle, chargeur, niveleuse, compacteur, etc.) dont ils sont responsables.
 -Veiller au maintien et à la validité des documents des unités techniques.
 -Rapporter sans délai tous dommages et problèmes à son supérieur hiérarchique.
 -Maintenir à jour les carnets de bord des unités techniques.
 -Exécuter toutes instructions données par leurs supérieurs.
 -Respecter les procédures de la

Fondation Odzala-Kokoua et d'African Parks.
 -Entretien des pistes, exécuter des travaux de chantier et transporter du matériel.
Capacités, compétences et expérience requises pour le poste:
 -Être détenteur d'un permis de conduire.
 -Avoir au minimum 5 ans d'expérience en tant que chauffeur d'engins lourds.
 -Faire preuve d'intégrité.
 -Capacité à bien communiquer avec ses supérieurs et collègues.
 -Maîtrise de la langue française (écrit, lu et parlé).
 -Être responsable et prudent.
 -Avoir une expérience prouvée en matière d'ouverture et d'entretien de pistes en milieu forestier.
Relations clés: Chef d'Atelier, Assistant Responsable des Opérations, Responsable des Opérations, mécaniciens d'engins lourds, mécaniciens.
 Comment appliquer: Envoyez votre CV et une lettre de motivation (adressée à Antoine Marchal) à pnok@africanparks.org avant le 17 novembre 2019. Les dossiers d'application peuvent aussi être soumis au niveau des bureaux de la Fondation Odzala-Kokoua à Brazzaville, Mbomo et Ouessso. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à un entretien.

La Direction du Parc



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
 Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE
 (africaine, française et italienne)
 Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.









Un Espace culturel pour vos Manifestations
 Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
 Émissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gessou
 immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
 République du Congo

Horaires d'ouverture:
 Du lundi au vendredi 9h - 19h
 Samedi 9h - 13h



IN MEMORIAM

21 octobre 2009 –
 21 octobre 2019, voici dix ans que nous quittait notre regretté père, grand-père et oncle, Gabriel Péa.
 Pour ce triste anniversaire, les enfants Péa Elée demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.
 Grand « P », que ton âme repose en paix.



1^{er} novembre 2010–
 1^{er} novembre 2019, cela fait neuf ans que Dieu rappelait notre neveu, époux, grand-frère, père et oncle Alain Bruno Péa Elée.
 Pour ce triste anniversaire, la veuve et les enfants demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour ses bienfaits inoubliables.
 Alain, nous ne t'oublierons jamais.



L'allocution du ministre congolais des Affaires étrangères à la 36^e réunion ministérielle de la Francophonie

(Monaco, 30-31 octobre 2019)

- Monsieur le président,
- Mesdames et messieurs les ministres,
- Madame la secrétaire générale de l'OIF, chère Louise,
Je voudrais, à mon tour, remercier les autorités monégasques pour toutes les facilités et toutes les commodités dont ma délégation et moi-même bénéficions depuis notre arrivée ici à Monaco. Je les remercie aussi pour leur engagement de longue date - et jamais démenti - en faveur de la protection de l'environnement.

Mesdames et messieurs,
Je crois que le caractère inédit du réchauffement climatique, tant par la rapidité de la dégradation de notre environnement naturel que par sa dimension universelle, n'est plus à démontrer. Aussi loin que nous remontons dans l'histoire de l'humanité, nous ne trouvons guère de traces que pour des phénomènes régionaux. Nulle trace d'un bouleversement d'une ampleur mondiale, nul vestige d'une mutation d'une envergure globale, comme l'est aujourd'hui le dérèglement climatique.

Pour sa part, la République du Congo a depuis longtemps pris la mesure de la grave menace que constitue le réchauffement climatique. En effet, mon pays, qui a signé et ratifié l'essentiel des instruments internationaux relatifs à la préservation de l'environnement et à la conservation de la biodiversité, a en maintes occasions donné la preuve de son engagement dans ce domaine, notamment, en prenant des initiatives innovantes. C'est le cas de son ambitieux Programme national de reboisement, mis en place depuis une vingtaine d'années.

C'est aussi le cas, plus récemment, de la mise en place d'un Fonds bleu pour le Bassin du Congo, cette initiative portée par le président Denis Sassou N'Guesso et ses pairs d'Afrique centrale, qui constitue de l'avis des experts un appoint majeur aux politiques globales sur la préservation des écosystèmes.

Monsieur le président, madame la secrétaire générale, chers collègues.

En endossant la problématique vitale de la protection de l'environnement, en s'engageant à réconcilier l'humanité avec la planète, notre Conférence se met au diapason des vraies préoccupations de nos peuples. Cette posture devrait renforcer la visibilité de la Francophonie, notamment dans le domaine de la diplomatie multilatérale et au sein du système des Nations unies.

Une visibilité déjà fort appréciable dans l'action développée par notre organisation depuis quelques années, notamment dans le domaine de la paix, de la démocratie et des droits humains. L'intense activité politique et diplomatique menée par madame la secrétaire générale depuis sa prise de fonction est là pour l'attester. Nous lui adressons nos chaleureuses félicitations.

Sa voix généreuse a été écoutée, entendue et respectée.

Cette voix francophone doit continuer à être écoutée, à être entendue, à être respectée, partout où l'on discute de l'avenir du monde, partout où l'on décide du destin des peuples.

Partout et en tout lieu, mesdames et messieurs, n'hésitez jamais de vous exprimer sur ces sujets... « en français, s'il vous plaît ! ».

Je vous remercie.

FRANCOPHONIE

Tunis abritera le prochain sommet de l'organisation

La rencontre aura lieu en mars 2020 dans la capitale tunisienne, comme convenu lors de la 36^e Conférence ministérielle de l'espace communautaire, tenue du 30 au 31 octobre, dans la principauté de Monaco. La délégation congolaise était conduite par le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso.



La photo de famille des ministres

Organisées sur le thème « Réconcilier l'humanité et la planète : perspectives dans l'espace francophone à la veille des 50 ans de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) », les assises de Monaco ont été l'occasion de réfléchir sur le sujet, notamment en matière de développement durable, avec des composantes telles que l'économie, le social et l'environnement. S'y ajoutent la promotion de la diversité culturelle et linguistique, des questions liées aux opérations de maintien de la paix ainsi que l'examen de la situation internationale. A l'instar d'autres rencontres de l'OIF, celle de Monaco a été aussi l'occasion de promouvoir la langue française et la coopération entre les membres de l'organisation des pays ayant le français en partage, rassemblant déjà quatre-vingt-huit Etats et plus de trois cents millions de locuteurs. Il s'agissait donc d'une opportunité de plus pour valoriser et contribuer au rayonnement de la langue française à des fins d'intégration et de développement à travers la réalisation des Objectifs de développement durable. De fait, les ministres présents ont largement échangé sur la thématique de la

conférence ainsi que sur les enjeux de la réflexion en cours sur l'avenir et les orientations de l'OIF, à la veille de la célébration de ses 50 ans. Dans le but de permettre à l'OIF de mener à bien les ambitions qu'elle s'est fixées, le Prince Albert II, de la principauté de Monaco, l'un des Etats fondateurs de l'organisation, a pris l'engagement de la soutenir et d'accompagner les réformes engagées en son sein. La secrétaire générale de l'OIF, Louise Mushikiwabo, s'est, quant à elle, réjouie de ce que cet espace est devenu une « force unifiante ».

Le ministre congolais des Affaires étrangères a également pris la parole en insistant sur « la grave menace que constitue le réchauffement climatique » et souhaité que la Francophonie s'implique davantage pour combattre le fléau. « En endossant la problématique vitale de la protection de l'environnement, en s'engageant à réconcilier l'humanité avec la planète, notre conférence se met au diapason des vraies préoccupations de nos peuples », a-t-il estimé. « Cette posture devrait renforcer la visibilité de la Francophonie, notamment

dans le domaine de la diplomatie multilatérale et au sein du système des Nations unies », a poursuivi Jean-Claude Gakosso, après avoir évoqué les efforts consentis par la République du Congo qui a « en maintes occasions donné la preuve de son engagement dans ce domaine », notamment « en prenant des initiatives innovantes ». Le chef de la diplomatie congolaise a cité l'ambitieux Programme national de reboisement mis en place depuis une vingtaine d'années et le Fonds Bleu, une initiative portée par le président Denis Sassou N'Guesso et ses pairs d'Afrique centrale, qui constitue de l'avis des experts « un appoint majeur aux politiques globales sur la préservation des écosystèmes ». En marge de la 36^e Conférence ministérielle de l'OIF, le ministre congolais des Affaires étrangères et des Congolais de l'étranger a échangé avec son homologue sénégalais, Amadou Ba, sur la nécessité de raffermir la coopération entre leurs pays respectifs. Les deux personnalités ont également évoqué la situation sécuritaire tant en Afrique centrale que dans la zone ouest-africaine.

Nestor N'Gampoula

ÉDUCATION

La Banque mondiale lance un objectif «plus réalisable»

Alors que les missions fixées par les Objectifs de développement durable (ODD) sont de plus en plus difficiles à atteindre, l'institution de Bretton Woods appelle les pays à concentrer leurs efforts sur un nouveau but plus simple.

L'objectif consiste à réduire de moitié au moins la «pauvreté d'apprentissage» définie comme le nombre d'enfants de 10 ans incapables de lire une histoire simple, d'ici à 2030.

Selon une nouvelle étude de la Banque mondiale (BM), plus de la moitié des enfants des pays à revenu faible et intermédiaire - et près de 90% de ceux vivant en Afrique subsaharienne - ne savent pas lire correctement avant l'âge de 10 ans. Elle appelle cela la «pauvreté d'apprentissage», considérant la lecture comme un «portail» vers d'autres matières et compétences. Les enfants qui ne l'ont pas maîtrisé en quatrième année sont moins susceptibles de se rattraper. En réponse, la BM a lancé une nouvelle initiative invitant les pays les plus en retard à réduire de moitié au moins leur taux de pauvreté en apprentissage d'ici à 2030, avec pour objectif ultime de parvenir à une pauvreté sans apprentissage. Cette initiative intervient alors que les statistiques des Nations unies révélaient que les progrès accomplis dans la réalisation de l'ODD 4 en matière d'éducation - qui incluent l'alphabetisation et le calcul uni-

versel - étaient trop lointains pour être atteints d'ici à 2030. «Dans les pays à revenu faible et intermédiaire, plus de la moitié des enfants de 10 ans ne savent pas lire [et] c'est inacceptable. Éliminer la pauvreté en apprentissage... est une question urgente et essentielle pour réduire la pauvreté en général, stimuler la prospérité partagée et aider les enfants à réaliser leur potentiel », a déclaré David Malpass, président de la BM. Poursuivant: « C'est pourquoi nous nous fixons un nouvel objectif: réduire de moitié au moins le niveau mondial de pauvreté d'apprentissage ». Un objectif «réalisable» et qui nécessitera la coordination et les ressources », a-t-il précisé.

Une partie de ce problème tient également au fait que les cibles de l'ODD 4 sont trop ambitieuses et trop larges pour que certains décideurs politiques puissent prendre du retard, selon Jaime Saavedra, directeur de l'éducation mondiale à la BM. «L'ODD 4 comporte un grand nombre d'indicateurs, mais ce n'est pas bon pour une approche pangouvernementale», a déclaré Jaime

Saavedra. En revanche, réduire de moitié la pauvreté d'apprentissage - ce qui obligera certains pays à tripler leur taux de progrès en matière d'alphabetisation - est «difficile mais réalisable», tout en étant facile à comprendre, a-t-il indiqué.

La BM souhaite également que les éducateurs enseignent dans leur langue maternelle aux enfants en bas âge scolaire, car les recherches montrent que cela conduit à de meilleurs résultats d'apprentissage. Pour David Evans, chercheur principal au Center for global development, l'objectif était complémentaire à l'ODD 4 mais ne le remplacerait pas.

La directrice générale du Fonds des Nations unies pour l'enfance, Henrietta Fore, a déclaré qu'elle se félicitait du nouvel objectif de la BM, tout en faisant valoir que l'éducation de la petite enfance doit également être une priorité, et a appelé les gouvernements à s'engager à fournir aux enfants au moins un an d'éducation de la petite enfance, de veiller à ce que les enfants soient «plus disposés à apprendre lorsqu'ils se rendent à l'école».

Noël Ndong

DISTINCTION

Festim Brazza honore Arlette Soudan Nonault

La ministre du Tourisme et de l'environnement a reçu le trophée de reconnaissance du Festival d'images de Brazzaville (Festim Brazza), récompensant ses efforts et son soutien en tant que marraine et présidente du comité d'organisation de la deuxième édition de l'événement.

Au terme de chaque édition du Festim Brazza, organisée du 1er au 10 août, le comité d'organisation reconnaît et récompense les efforts financiers, matériels et psychologiques consentis par chaque partie prenante pour la réussite de l'événement. Le trophée de gratitude destiné à Arlette Soudan Nonault, ministre du Tourisme et de l'environnement, est un hommage que lui rend Festim Brazza pour son apport et son soutien considérables au cours de la deuxième édition de cet événement.

Lors de la réception du prix, le 30 octobre à Brazzaville par Paul Mouyabi, conseiller au Tourisme, la récipiendaire a transmis toute sa satisfaction pour l'honneur et l'admiration que lui témoigne Festim Brazza. A ce propos, à l'ouverture du festival en août, elle avait reconnu que ce rendez-vous était un véritable moment de brassage interculturel et touristique, de découverte et d'échange. « Ce rendez-vous est une poussée vers l'industrie culturelle, touristique, envi-



ronnementale, diplomatique qui participe à la diversification de l'économie congolaise et promeut la destination «Green Congo», politique si chère au chef de l'Etat, Denis

Sassou N'Guesso. Il est aussi une occasion pour le Congo et d'autres pays de faire valoir leurs visibilité face aux autres cultures », avait-elle également indiqué.

plier davantage dans ce qui fait l'histoire de l'humanité. « Lors de nos échanges avec la ministre du Tourisme et de l'environnement, nous avons apprécié sa motivation et surtout son désir de nous soutenir dans cet élan. Par notre démarche, nous souhaitons voir l'esprit compétitif céder sa place à la coopération, la solidarité, l'amour de la culture et au respect de l'autre », a-t-il précisé.

Pour sa deuxième édition, le Congo, l'Angola, la Côte d'Ivoire, la Chine et le royaume du Maroc y avaient participé à travers des stands animés et accompagnés par chaque communauté vivant en République du Congo. Engagé dans le vivre ensemble, Festim Brazza entend rendre encore plus dynamique l'économie créative, culturelle, sociale et solidaire au fil de ses éditions à venir. Notons que l'événement est sponsorisé et soutenu par plusieurs institutions tant publiques que privées qui lui reconnaissent le caractère d'une messe communautaire.

Merveille Atipo

Feurat Alani lauréat du prix Albert-Londres pour « Le parfum d'Irak »

Le Prix Albert-Londres 2019 récompense le journaliste franco-irakien pour son œuvre issue de ses mille tweets postés au cours de l'été 2016, parue aux Éditions Nova et Arte Éditions.

Le reporter franco-irakien, Feurat Alani, a été récompensé, pour son roman graphique *Le parfum d'Irak*, par le prix Albert-Londres 2019 (Prix du Livre) le 29 octobre à Paris, au cours d'une cérémonie au Centre Pompidou, en présence du jury présidé par la journaliste Annick Cojean.

Son histoire et celle de sa famille sont intimement liées à celle de l'Irak. Ayant grandi à Paris, l'auteur passe plusieurs étés de son enfance dans un Irak qu'il voit s'effondrer sous la dictature de Saddam Hussein. Plus tard, devenu journaliste, il décide de renouer avec le pays d'origine de ses parents. Il est envoyé en Irak alors sous occupation américaine, découvrant les bruits et silences de la guerre.

Son ouvrage nous livre le regard intime et perspicace d'un enfant, puis d'un jeune adulte, sur un pays meurtri, porté à l'écran grâce au superbe travail d'animation de Léonard Cohen, où images et son forment une union harmonieuse et puissante.

Créé en hommage au journaliste français (1884-1932), père du grand reportage moderne, le prix Albert-Londres récompense chaque année, depuis 1933, le meilleur reporter de presse écrite, le meilleur reporter audiovisuel depuis 1985, et le meilleur livre d'enquête ou de grand reportage depuis 2017.

À propos du lauréat, Feurat Alani est né à Paris en 1980 de parents irakiens. Il a été le correspondant à Bagdad entre 2003 et 2008 de I>Télé, Ouest France, La Croix et Le Point. De retour à Paris en 2008, il rejoint l'équipe de L'Effet Papillon (Canal +) à l'agence Capa pour laquelle il réalise des reportages de l'Irak aux États-Unis, en passant par l'Égypte et l'Algérie. En 2010, il fonde avec deux autres journalistes la société de production Baozi Prod où il réalisera notamment une enquête sur la ville de Falloujah, primée dans plusieurs festivals. Il collabore régulièrement avec le journal *Le Monde Diplomatique*, le site web *Orient XXI* et la revue *Géo*. Installé à Dubaï depuis 2012, il crée l'agence de production *In Sight Films*. Reporter et producteur, il collabore régulièrement avec Arte, France 24 et Canal+.

Marie Alfred Ngoma

FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE UNIVERSITAIRE

Les candidatures ouvertes jusqu'en janvier 2020

Le dépôt des dossiers de participation à la trente-quatrième édition de l'événement est ouvert jusqu'au 13 janvier de l'année prochaine. L'offre se destine aux artistes musiciens du monde entier pour un véritable rendez-vous de partage.

Le Festival international de musique universitaire (Fimu) invite les artistes du monde entier à soumettre leurs candidatures pour sa prochaine édition qui se déroulera, du 28 mai au 1er juin 2020, à Belfort, en France.

Cet événement est ouvert à toute formation musicale française ou étrangère pratiquant la musique de façon professionnelle ou en amateur; qu'il s'agisse d'un ensemble instrumental affilié à un cadre d'enseignement (université, école de musique, conservatoire) ou d'un groupe indépendant. Les participants peuvent s'inscrire dans quatre catégories: musiques classiques, jazz et musiques improvisées, musique du monde et musiques actuelles.

Un comité de sélection, composé de professionnels et de passionnés, réalisera une solide étude des propositions artistiques. La qualité, l'originalité et la cohérence des dossiers sont des atouts majeurs pour qu'une candidature soit prise en compte. Comme à chaque édition, le Fimu Belfort axe sa programmation autour d'une thématique particulière. Cette fois-ci, le Brésil sera l'invité d'honneur de cette trente-quatrième édition et ses voisins de l'Amérique latine.

La marraine du Fimu 2020 sera Flavia Coelho. Née à Rio de Janeiro, c'est une artiste multiple qui sait croiser les genres, entre tradition et moderni-

té. Il y aura au programme : samba, bossa nova, musiques traditionnelles ou musique classique... Les artistes intéressés peuvent soumettre leurs dossiers via un formulaire en ligne sur le site du festival, www.fimu.com. Les candidatures devront être accompagnées des éléments ci-après : nom du groupe, biographie, pays et trois fichiers audio en format Mp3.

Pour assurer le renouvellement de la programmation de chaque édition, la sélection privilégie les candidats n'ayant jamais participé au festival. Ainsi, les groupes déjà programmés au Fimu, cette année, ne pourront donc pas être sélectionnés pour l'édition 2020. Le résultat des sélections est communiqué à chaque postulant, par mail, au mois de mars.

S'agissant du financement et des conditions d'accueil, le Fimu prévoit de prendre en charge l'hébergement, la restauration et l'accueil technique (sonorisation, mise en lumière). Les frais de transport sont partiellement remboursés. Le montant de la participation financière est communiqué à l'issue des sélections.

Organisé et financé par la ville de Belfort, avec le soutien des associations estudiantines de l'aire urbaine, le Fimu se déroule chaque année, durant le week-end de la Pentecôte.

M.A.

PERFORMANCE SPORTIVE

Les athlètes de jujitsu, wushu et de kick boxing ont présenté leur bonne moisson au ministre des Sports

Hugues Ngouélondélé a félicité, le 31 octobre à Brazzaville, les trois fédérations pour les bons résultats obtenus lors des compétitions internationales puis les a encouragés à privilégier la formation sans laquelle, il n'y a pas de victoires.



« Je voulais ici féliciter les trois fédérations (jujitsu, wushu et karaté par le biais du kick boxing) qui nous ont ramené une belle moisson. J'ai pour habitude de dire que le confort avec l'effort ruinent l'intelligence. Je constate que vous avez fait preuve de travail parce que pour avoir ce genre de résultats, il faut s'atteler au travail », a reconnu Hugues Ngouélondélé. Et de poursuivre : « Il faut se mettre à la formation parce que sans formation, on ne peut pas atteindre les bons résultats surtout lorsqu'il s'agit du sport de haut niveau. La participation ne suffit pas, il faut aussi gagner parce qu'on ne peut pas aller compétir à l'étranger pour revenir toujours les mains vides. Cela a un coup pour l'Etat. Vous devez continuer de travailler en faisant en sorte que demain, qu'il y ait encore des grandes victoires. »

La Fédération congolaise de jujitsu, a souligné son président, était invitée à prendre part aux championnats d'Afrique de la zone 4 qui se sont tenus du 12 au 15 juillet, à Kinshasa, en République démocratique

du Congo (RDC). Cette compétition a mis aux prises l'Angola, le Congo et la RDC. La délégation congolaise, a-t-il soutenu, a effectué le déplacement avec les fonds propres, ce qui ne lui a pas permis d'aligner plusieurs athlètes. Sur quatre athlètes présentés, elle a obtenu six médailles dont deux en or, gagnées respectivement par Ojanny Ankassa et Charent Ayélé puis trois d'argent gagnées par Francis Dior Mbilli, Olyvien Kimfoko et Charent Ayélé contre une médaille de bronze obtenue par Kimfoko. « Nous sollicitons votre indulgence, votre grandeur d'esprit et votre patriotisme pour nous reclasser parmi les fédérations qui doivent bénéficier des subventions pour les compétitions internationales, au titre de la saison 2019-2020. Seule, la fédération ne pourrait pas y faire face », a souhaité Guy Venseslas NgoumbaL.

Le wushu a fait d'une pierre deux coups

Le tableau présenté par la Fédération congolaise de wushu est aussi

satisfaisant. La fédération, a indiqué son président, a excellé dans deux domaines, notamment la formation et la compétition. Elle a réussi à envoyer trois Congolais en Chine suite à la coopération sino-congolaise, qui ont été formés dans le célèbre temple de Shaolin. La fédération compte désormais un entraîneur continental grâce au stage auquel a participé l'actuel entraîneur national, à Dakar, au Sénégal, puis deux arbitres continentaux.

Le bilan des septièmes championnats d'Afrique de wushu à Dakar est flatteur. Dans la catégorie des 80 kg, la fédération a occupé la troisième place par le biais de Stephano Omouanga ; dans les 85 kg, Léo Trophée a été aussi troisième. Aristote Malela a été classé deuxième dans la catégorie de 70 kg et Quentin Missatou a occupé la deuxième place dans les 90 kg. « La saison 2018-2019 était pleine pour notre fédération qui a cinq ans. Nous avons travaillé sur deux secteurs. La formation et la compétition pour assurer

Le ministre avec les médaillés de Wushu/Adiac et les dirigeants de kick boxing/Adiac une véritable vulgarisation », a justifié Steve Kouma, président de la fédération.

Le président de l'Association congolaise de boxe pieds poings a, quant à lui, présenté l'athlète Dony Rahim Vouta Voubrel qui a gagné la ceinture au championnat d'Afrique professionnel de kick boxing, obligeant le Gabonais à abandonner sa ceinture après la victoire du Congolais aux points. Jerry Blaise Bollé a sollicité l'aide du ministère afin de permettre à l'athlète de défendre sa ceinture avant la fin de l'année, à Brazzaville, conformément aux règlements de la Confédération africaine.

La défense de la ceinture, un objectif à atteindre avant la fin de l'année

« L'athlète qui a conquis cette ceinture avec bravoure dans le concert des sept nations, est déterminé à accomplir la même mission. Cette ceinture dont nous sommes tous fiers, nous met devant un nouveau défi. Celui de sa remise en jeu. La

détention définitive de cette ceinture continentale ne peut se faire qu'au terme d'une nouvelle victoire au combat professionnel sous peine de se la voir retirer par l'instance africaine », a défendu Jerry Blaise Bollé

Selon lui, la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires, dont son association est affiliée, avait un délai de six mois à partir de la remise de la ceinture, c'est-à-dire le mois de juin, pour organiser un combat professionnel à Brazzaville face à un athlète marocain. « Pour le kick boxing, il faudrait vous rapprocher de la direction générale des Sports pour mettre les choses au point. Il ne faut pas attendre le dernier jour pour commencer à faire bouger les choses. La semaine prochaine, lorsque je serai rentré de ma mission, je souhaiterai avoir le point de ce qu'il y a à faire et savoir à quel niveau le ministère devra intervenir », a assuré Hugues Ngouélondélé

James Golden Eloué et Christ Bissila Pondo (stagiaire)

TAEKWONDO

Seize Diables rouges en chantier pour la coupe d'Afrique zone 4

Le président de la Fédération congolaise de taekwondo (Fecotae), Rock Cyr Popossi, a lancé, le 30 octobre au gymnase Nicoles-Oba, à Brazzaville, le stage de prédation des athlètes congolais qui participeront à la compétition prévue du 14 au 18 novembre, au Cameroun.

Le stage dont le premier jour était consacré au cardio, aux techniques de combat, l'explosivité ainsi que le mental des athlètes, permettra aux représentants congolais de tenir plusieurs combats successifs, lors de la compétition qui réunira tous les pays d'Afrique centrale.

Ce sont huit garçons et huit filles de -68 kg, -63kg, -80kg, +80kg, -58kg et -54kg qui sont retenus afin d'affûter leur armes pour représenter dignement la République du Congo. Durant les douze jours de préparation, c'est-à-dire du 30 octobre au 10 novembre, les athlètes devraient donner le meilleur d'eux-mêmes afin de conserver leur place sur la liste finale car, la tutelle mise sur le dynamisme et le savoir-faire pour améliorer le niveau du

taekwondo congolais.

En effet, après plusieurs années d'hibernation, la saison sportive 2017-2018 a marqué le grand

retour du taekwondo congolais avec l'élection, en février dernier, des membres du bureau exécutif de la Fédération, l'organisation

en mai de la coupe du président, la célébration, en septembre, des quarante ans de pratique de ce sport au Congo ainsi que la ré-

cente participation des taekwondoïstes congolais à une compétition internationale à Kinshasa. Selon le directeur technique national de la Fécotae, Cyprien Kamal Siang Gankama dit Me Azad, la traversée de Kinshasa a permis aux dirigeants du taekwondo congolais d'évaluer le niveau des athlètes afin de former une bonne équipe nationale.

« Après un travail bien fait à Kinshasa, couronné par sept médailles dont deux en or, deux en argent et trois en bronze, nous croyons que le Congo est prêt à défendre son image lors des grandes compétitions, en commençant par celle qui débute dans les tout prochains jours au Cameroun », a-t-il signifié.

Rude Ngoma



Les Diables rouges en pleine séance d'entraînement

VIE DES PARTIS

L'UDPS de nouveau empêtrée dans ses querelles intestines

Le parti présidentiel est, pour l'heure, écartelé entre des intérêts antinomiques de ses cadres qui, visiblement, ne semblent plus regarder dans la même direction.

Les choses n'ont pas beaucoup évolué ces derniers jours à l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) qui peine à sortir de la crise dans laquelle il s'est empêtré. Entre le député provincial Peter Kazadi, d'une part, et le tandem Jean Marc Kabund-Augustin Kabuya (respectivement président ad intérim et secrétaire général a.i), d'autre part, le courant est loin de passer. Les trois cadres de l'UDPS, qui n'hésitent plus à régler leurs comptes sur la place publique par médias interposés, ont fini par désacraliser leur parti en mettant à nu sa déficience organisationnelle.

A la base du conflit, le réaménagement du parti que s'approprierait à initier Augustin Kabuya avec la

nomination des nouveaux animateurs du comité exécutif national. Une initiative à laquelle n'adhère pas Peter Kazadi qui la juge irrégulière car violant les statuts régissant le fonctionnement de l'UDPS. Dans une récente lettre adressée au secrétaire général a.i, le député provincial a sollicité carrément que ces actes soient reportés pour le bien du parti. Il y est encore revenu dans un point de presse tenu ce week-end dans lequel il s'est pris vertement à Augustin Kabuya, lui demandant de ne pas pousser son stoïcisme jusqu'au bout, au risque de voir le parti sombrer dans une profonde crise de nature à le secouer durablement. Il s'avère que le cri d'alarme du député provincial n'a pas eu d'échos auprès de

ses destinataires déterminés à aller jusqu'au bout de leur projet. D'où l'appel lancé, en désespoir de cause, par Peter Kazadi à tous les combattants afin qu'ils s'impliquent pour sauver l'héritage leur légué par le « Sphinx » de Limete.

En tout état de cause, le tandem Jean Marc Kabund-Augustin Kabuya donne l'impression de ne pas être ébranlé par les propos de Peter Kazadi que l'on présente, à tort ou à raison, comme un aigri. En effet, à en croire des indiscretions révélées par Augustin Kabuya, la fronde de Peter Kazadi contre lui proviendrait de son mécontentement de n'avoir pas été nommé directeur de cabinet adjoint du chef de l'Etat qui lui a préféré le Pr Eberande. Pour l'intéressé, il s'agit

là d'un coup fourré monté contre lui par Jean Marc Kabund qui aurait empêché sa nomination. En réponse, Peter Kazadi rétorquera que son combat n'est pas celui des postes tout en ajoutant que tout le monde sait ce qu'il a eu à « *refuser comme poste au nom du parti* ». Qu'à cela tienne. Pour l'élu de Mont Amba, l'UDPS connaît un problème de droit parce que, soutient-il, la loi sur le parti politique et les statuts de l'UDPS ne permettent pas aux intérimaires d'engager le parti. « *Les statuts de l'UDPS, notre parti, exigent qu'il y ait un triumvirat en cas d'empêchement du président. Mais malheureusement, les circonstances ont voulu que le président signe un mandat spécial*

en attendant la mise en place dudit triumvirat. Le bénéficiaire de ce mandat en a usé pour outrepasser ses limites », a-t-il asséné, accusant Jean Marc Kabund d'avoir nommé Augustin Kabuya, secrétaire général intérimaire, en violation des règles établies.

Face à ces querelles fratricides, des voix ne cessent de s'élever pour inviter les trois protagonistes à taire leurs dissensions et surtout à privilégier les intérêts du parti. De quoi interpellé le chef de l'Etat en sa qualité de chef de file de Cap pour le changement dont fait partie l'UDPS, son parti, afin qu'il puisse ramener tout le monde à l'ordre de sorte à tirer cette formation historique du gouffre.

Alain Diasso

MEURTRES DES CIVILS À KINSHASA

La démission du ministre provincial de la Sécurité réclamée

L'Eglise du Christ au Congo (ECC) s'est insurgée contre les assassinats, en début de semaine, de deux conducteurs de moto et un administrateur-gestionnaire d'un centre de santé, par des éléments de l'armée et de la police qui ont tiré sur eux à bout portant, en l'espace de trois jours. Elle a exhorté l'assemblée locale à initier une motion contre le ministre Dolly Makambo.

Le directeur de la communication et presse de l'ECC a fait part, le 31 octobre, de la stupéfaction du président national de cette église, le révérend Dr André Bokundoa-bo-Likabe, suite au meurtre de trois civils innocents à Kinshasa. Réaffirmant son rôle de défense de la sacralité de la vie humaine, l'ECC exige des poursuites exemplaires contre les auteurs de ces actes. Elle en appelle notamment aux ministres de l'Intérieur et de la Justice du gouvernement central à s'investir en vue de mettre définitivement fin aux dérapages intentionnels et inacceptables des forces de l'ordre. Cette confession religieuse recommande également à l'assemblée provinciale de Kinshasa d'initier une motion contre le ministre provincial en charge de la sécurité, Dolly Makambo. Elle rappelle, par ailleurs, aux forces de l'ordre de la République leur mission régaliennne qui est celle d'assurer la sécurité des personnes et de leurs biens ainsi que de défendre l'intégrité du territoire national.

Pour rappel, deux conducteurs de moto ont été abattus par des éléments de la police en début de semaine dans la commune de Kasa-Vubu. La troisième victime, l'administrateur-gestionnaire du centre de santé Vijana, situé dans la commune de Lingwala, en face de la Radiotélévision nationale, a été abattue par l'un des policiers commis à la garde du ministre provincial de la Sécurité. Selon des témoignages et des vidéos qui ont circulé, une altercation liée à un conflit foncier a opposé les policiers commis à la garde du ministre provincial, venus dans l'enceinte du centre de santé à bord de leur véhicule d'escorte, et les responsables de cette institution sanitaire. L'un des policiers a tiré à bout portant sur la victime qui a succombé sur place.

Juste après son forfait, ce groupe de policiers a pris la fuite en escaladant les murs de ce centre. En réaction, la population, qui a participé à la poursuite des fuyitifs, a également brûlé la jeep à bord duquel ils étaient venus.

Le commissaire provincial de la police nationale/ville de Kinshasa, le général Sylvano Kasongo, avait reconnu que l'auteur du troisième meurtre était bel et bien l'un des policiers commis à la garde du ministre Dolly Makambo. Refusant de porter la responsabilité des actes posés par ces policiers, il a indiqué que la police ne contrôlait pas des gardes mis à la disposition des autorités. Aux dernières nouvelles, le ministre Dolly Makambo aurait été entendu par la justice militaire, dans le cadre de cette dernière affaire qui implique sa garde rapprochée.

Lucien Dianzenza

VIE ASSOCIATIVE

La situation des enfants des policiers et militaires présentée au ministre Sylvain Mutombo

L'amélioration des conditions de vie des hommes en uniforme et de leurs enfants, ainsi que celle de leurs veuves et orphelins a été au centre de l'entretien que le ministre délégué à la Défense, chargé des anciens combattants, a eu avec la déléguée de l'association Telega muana ya mappinga (TMM), conduite par la coordinatrice Christella Kiakuba.

La coordinatrice principale de l'association sans but lucratif TMM, Christella Kiakuba, a eu une séance de travail, le 31 octobre à Kinshasa, avec le ministre délégué à la Défense, chargé des anciens combattants. A la tête d'une délégation de cette association, elle a exposé clairement les conditions de vie des enfants des policiers et militaires en général, particulièrement celles des orphelins. Christella Kiakuba a brossé un tableau sombre de la situation des veuves par rapport à la paie de la solde de leurs défunts maris, mais également de leurs logements après la mort de leurs maris et parents.

De son côté, le ministre Sylvain

Mutombo a encouragé l'action de TMM, promettant l'amélioration des conditions des hommes en uniforme et leurs dépendants. A cet effet, il a rappelé la volonté du chef de l'Etat Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, de réduire les inégalités sociales à tous les niveaux dans les milieux des policiers et militaires. Il a également promis la construction des cimetières pour policiers et militaires dans les normes, l'érection des camps de vétérans, retraités, anciens combattants, afin de bien peaufiner la réinsertion de ces vaillants héros dans la société.

Pour couronner le tout, la coordonnatrice principale de TMM a remis au ministre les différents

rapports d'activités. Un partenariat a été envisagé pour que TMM puisse participer à tous les travaux et projets du ministère en vue de l'effectivité de l'amélioration des conditions de vie des policiers et militaires et de leurs enfants, ainsi que leurs veuves et orphelins.

Notons-le, l'association TMM va inaugurer, dans les prochains jours, des salles de classe construites sur fonds propres dans les écoles des camps des policiers et militaires disséminés dans la ville de Kinshasa. Le but poursuivi est d'améliorer la qualité d'accès à l'éducation au profit des enfants des policiers et militaires. Une démarche qui traduit également la volonté indéniable de cette association de soutenir la politique du président de la République relative à la gratuité de l'enseignement de base.

Martin Engimo

PROGRAMME ÉLARGI DE VACCINATION

Introduction du vaccin contre les diarrhées à Rotavirus

La cérémonie du lancement officiel du nouveau produit est intervenue, le 30 octobre, à la place Echangeur de Limete de Kinshasa.

Le Rotavirus est la première cause de mortalité due à la diarrhée chez les jeunes enfants. A travers le monde, plus de cinq cent mille enfants sont morts à cause de ce virus en 2015 et plus de 90 % des décès provoqués par le Rotavirus surviennent dans les pays à faible revenu.

Selon le Dr Guillaume Ngoy, directeur du Programme élargi de vaccination (PEV) en République démocratique du Congo, d'après les données de surveillance en sites sentinelles de MBF-Rota de Kinshasa et de Lubumbashi (2009 à 2016), il a été constaté que sur 2036 cas des diarrhées aqueuses chez les enfants de moins de 5 ans admis, mille deux cent soixante-seize, soit 62,7% étaient positifs pour le Rotavirus. Il a indiqué que ce nouveau vaccin vient compléter les efforts réalisés par le gouvernement de la République à travers le PEV, pour la survie de l'enfant

par la réduction de la mortalité infantile et contribuera à l'atteinte de la couverture sanitaire universelle.

Pour le représentant des partenaires, la maturité d'un programme de vaccination dans un pays se mesure par l'introduction des nouveaux vaccins. L'introduction de ce vaccin, a-t-il dit, est donc globalement une des stratégies de prévention pour réduire le nombre de décès des enfants de moins de 5 ans. Il a souligné, par ailleurs, que les partenaires techniques et financiers réaffirment leur engagement à soutenir les efforts du gouvernement pour garantir la bonne santé de l'enfant congolais. Procédant au lancement officiel de l'introduction de ce vaccin, le vice-ministre de la Santé, Albert Mpeti, a été très clair pour affirmer que ce vaccin consolide la vision du chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, qui a fait de la santé une des priorités. Le pré-

sident de la République, a-t-il poursuivi, a ordonné le paiement à temps utile des vaccins et le co-financement des nouveaux tels que prévu dans le cadre de responsabilité du pays vis-à-vis de Gavi. Il a remercié le Premier ministre, Sylvestre Ilunga, pour tous les efforts du gouvernement en vue de la protection de l'enfant congolais. Le vice-ministre a exprimé sa reconnaissance aux partenaires pour leur appui multiforme et plus particulièrement au PEV.

Notons que ce vaccin sera introduit progressivement en trois blocs des provinces réparties de la manière suivante : -Premier bloc : Kongo Central, Kinshasa, Kwilu, Kwango, Mai-Ndombe, Équateur, Tshuapa, Sud-Ubangi, Nord-Ubangi et Mongala, le 30 octobre. -Deuxième bloc : Kasai central, Kasai, Lomami, Kasai Oriental, Sankuru, Maniema, Tanganyika, Haut-Lomami, Lualaba, et Haut-Katanga, le 27 novembre. -Troisième bloc : Haut-Uele, Bas-Uele, Tshopo, Ituri, Nord-Kivu et Sud-Kivu, 20 décembre.

Blandine Lusimana

VIOLENCES SEXUELLES EN PÉRIODE DE CONFLIT

Un fonds au profit des survivantes

L'initiative a été lancée, le 30 octobre au siège des Nations unies, à New York, par les co-récepteurs du prix Nobel de la paix 2018, le Dr Denis Mukwege et Nadia Murad, ainsi que Pramila Patten, représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies, chargée de la question des violences sexuelles en période de conflit.

Le Global survivors fund a pour mission de veiller à ce que les victimes de violences sexuelles liées au conflit aient accès à des réparations et à d'autres formes de réparation, dans le monde entier. Il a été lancé à l'occasion du 10e anniversaire du mandat sur la prévention et la lutte contre les violences sexuelles dans les conflits, établi par l'ONU en 2009. Le fonds fournira ainsi un soutien sur mesure pour aider les personnes à se remettre des traumatismes émotionnels et physiques qu'elles ont subis. Cela pourrait prendre la forme d'une compensa-

tion financière, d'un soutien pour accéder aux services de soins de santé ou à la reprise des études, ou encore d'une aide pour se déplacer. Le fonds aidera également les gouvernements à mettre en place leurs propres systèmes de réparation. Il devrait être financé par diverses parties prenantes (gouvernements, donateurs, secteur privé), avec pour objectif de récolter entre cinquante millions et cent millions de dollars d'ici à 2022. Lors de la réunion du G7, en août dernier, le président français, Emmanuel Macron, avait annoncé le soutien de

son pays par l'affectation de six millions d'euros à ce fonds. Le président du Conseil de l'Union européenne, Donald Tusk, a également exprimé le soutien de cette organisation en promettant deux millions d'euros. L'Allemagne avait promis un don de quatre cent mille euros. Le Royaume-Uni, le Japon, la Corée du Sud et la Norvège envisagent également de soutenir cette initiative. Ce fonds repose sur les engagements des Nations unies aux travaux du Dr Denis Mukwege et de Nadia Murad, ainsi qu'aux voix des victimes de violences

sexuelles liées aux conflits à travers le monde. Le Dr Denis Mukwege a tenu à préciser que ce fonds ne se substitue pas à la justice car «les criminels doivent payer pour leur acte». Début septembre, le gynécologue congolais avait annoncé le lancement de ce fonds pour les victimes des violences sexuelles dans les conflits, faisant suite à son appel d'Oslo, lors de la réception du Prix Nobel de paix, invitant les États à contribuer pour sa mise en place.

Patrick Ndongidi

ELIMINATOIRES CAN 2021

Trente Léopards convoqués contre le Gabon et la Gambie

En séjour en Europe, le sélectionneur du onze national, Christian N'sengi Biembe, a dressé une liste de trente joueurs pour les deux premières journées des éliminatoires de la compétition continentale qu'abritera le Cameroun dans deux ans. La République démocratique du Congo (RDC) recevra, le 14 novembre au stade des Martyrs de Kinshasa, la Gambie, avant d'aller défier, le 19 novembre à Banjul, la sélection locale.



Les Léopards de la RDC

Succédant à Florent Ibenge qui aura passé cinq ans sur le banc des Léopards, Christian N'sengi Biembe veut redonner une autre image à la sélection congolaise. Aussi a-t-il incorporé dans l'effectif quelques nouveaux joueurs. C'est le cas de deux jeunes gardiens de but, dont les noms ont été ajoutés, après la publication des vingt-huit retenus dans une première liste. Il s'agit de Timothy Bruce Fayulu (20 ans) de Sion en Suisse qui a déjà enfilé le maillot de la sélection congolaise des jeunes, et d'Enzo d'Alberto (23 ans) de l'Union Saint-Gilloise (D2 belge). Les deux gardiens n'ont pas encore été titulaires dans leurs clubs respectifs depuis le début de cette saison.

On note le retour du portier Joël Kiassumbua en sélection et la présence de Riffi Mandanda sur la liste. Christian N'sengi Biembe a donc appelé cinq gardiens de but et fera certainement le choix de deux ou trois d'entre eux pour les deux premières journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) contre les Panthères du Gabon entraînés par le sélectionneur français, Patrice Neveu, et les Scorpions de la Gambie. On note aussi l'arrivée dans le groupe de Nill De Pauw de Caukur Rizespor en Turquie, de Jody Lukoki de Ludogorets en Bulgarie et de Jonathan Okita de Nec Nijmegen aux Pays-Bas.

Les trente joueurs retenus sont donc les gardiens de but Riffi Mandanda (US Boulogne/Italie), Joël Kiassumbua (Servette Genève/Suisse), Jackson Lunanga (V.Club), Enzo d'Alberto (Royale Union Saint-Gilloise/Belgique), Timothy Bruce Fayulu (FC Sion/Suisse) ; les défenseurs Mukoko Amale (DCMP), Jordan Ikoko (Ludogorets/Bulgarie), Christian Luyindama (Galatasaray/Turquie), Marcel Tisserand (Wolfsbourg/Allemagne), Chancel Mbemba (Porto/Portugal), Mustafa Avadongo (V.Club), Arthur Masuaku (Westham/Angleterre) et Fabrice Nsakala (Alanyaspor/Turquie).

Les milieux de terrain convoqués sont Wilfried Moke (Ankaragucu/Turquie), Gianelli Imbula (Lecce/Italie), Samuel Moutoussamy (Nantes/France), Paul-José Mpoku (Standard de Liège/Belgique), Neeskens Kebano (Fulham/D2 Angleterre), Chadrac Akolo (Amiens/France), Gaël Kakuta (Amiens/France), Jordan Botaka (Saint-Trond/Belgique), Yannick Bolasie (Sporting/Portugal) et Diemerci Ndongala (KRC Genk/Belgique). Enfin, les attaquants présélectionnés sont Jody Lukoki (Ludogorets/Bulgarie), Cédric Bakambu (Beijing Guoan/Chine), Jackson Muleka (Mazembe), Nelson Balongo (Saint-Trond/Belgique), Nill de Pauw (Caukur Rizespor/Turquie), Jonathan Okita (Nec Nijmegen/Pays-Bas) et Jonathan Bolingi (Eupen/Belgique).

Martin Enyimo

Gabon et Gambie, deux sérieux adversaires de la RDC

La République démocratique du Congo (RDC) va se frotter au Gabon et à la Gambie en première et deuxième journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN). Le scénario idéal pour la sélection, dirigée par Christian N'sengi Biembe, sera de remporter ces deux matches. Aussi faudra-t-il prendre très au sérieux ces deux premiers adversaires des Léopards.



Les panthères du Gabon

La sélection gabonaise, dirigée aujourd'hui par le technicien français, Patrice Neveu (ancien sélectionneur des Léopards de la RDC), est un groupe compétitif et homogène, disposant des joueurs de qualité comme Pierre Emerick Aubameyang (Arsenal/Angleterre), Mario Lemina (Galatasaray/Turquie), Biyogho (Göztepe/Turquie), etc.

Mais Patrice Neveu va se passer de ce dernier, blessé au championnat face à Kasimpasa, lors de la neuvième journée. Il sera indisponible pendant deux mois. Déjà, Mario Lemina était absent lors des matches amicaux Fifa remportés contre le Burkina Faso (1-0) et le Maroc (3-2), suite à une blessure à la cuisse. Les Panthères miseront donc sur leur attaquant vedette Aubameyang, et d'autres cadres comme Denis Bouanga (Saint-Etienne/France), Ecuile Manga (Dijon/France), Palun (Guingamp/L2 France), etc.

Christian N'sengi Biembe devra ainsi bien cerner cette rencontre afin de se prémunir, d'autant plus que Patrice Neveu dispose d'une certaine expérience par rapport aux Léopards qu'il a déjà coachés par le passé. La liste des joueurs retenus pour ces deux premières journées des éliminatoires est attendue le 4 novembre, a-t-on indiqué.

L'autre adversaire des Léopards, les Scorpions de la Gambie. L'équipe a sensiblement progressé, disposant aussi des joueurs évoluant en Europe comme Omar Colley, solide défenseur titulaire à la Sampdoria en série A italienne, ou encore Musa Barrow (20 ans), attaquant d'Atalanta de Bergame, toujours en Italie, etc. Et pour ces deux matches des deux premières journées, le sélectionneur belge des



Les scorpions de la gambie

Scorpions, Toml Saintfiet, a déjà rendu publique une liste de trente-six joueurs. Il s'agit des gardiens de but Modou Jobe (Jeddah FC/Arabie Saoudite), Sheikh Sibi (Virtus Verona/Italie), Baboucarr Gaye (SG Wattenscheid/Allemagne), Alagie Nyabally (GPA) ; des défenseurs Pa Modou Jagne (FC Zürich/Suisse), Ibou Touray (Salford City/Angleterre), Omar Colley (Sampdoria/Italie), Mohammed Mbye (Mjällby/Suède), Bubacarr Sanneh (Göztepe/Turquie), Sulayman Bojang (Kongsvinger IL/Norvège), Ngine Faye Njie (Gamtel), Hamidou Bojang (Real de Banjul), Alieu Jatta (Casa Sports/Sénégal).

Les milieux de terrain, convoqués par Tom Saintfiet sont: Alasana Manneh (Górnik Zabrze/Pologne); Dawda Ngum (FC Roskilde/Danemark); Ebou Adams (Forest Green/Angleterre); Ebrima Sohna (Sans club); Sulayman Marreh (KAS Eupen/Belgique); Hamza Barry (Hajduk Split/Croatie); Ablie Jallow (AC Ajaccio/France); Ebrima Colley (Atalanta/Italie); Sheriff Sinyan (Lillestrøm/Norvège); Bun Sanneh (Génération Foot/Sénégal). Et enfin, les attaquants appelés sont Modou Barrow (Denizlispor/Turquie), Assan Ceesay (FC Zürich/Suisse), Bubacarr Jobe (Mjällby/Suède), Ali Sowe (CSKA Sofia/Bulgarie), Bubacarr Steve Trawally (Ajman/UAE), Adama Jamme (Etoile du Sahel/Tunisie), Muhammed Badamosi (FUS Rabat/Maroc), Musa Barrow (Atalanta/Italie), Bakery Jatta (Hambourg SV/Allemagne), Nuha Marong Krubally (Racing Santander/Espagne), Musa Juwara (FC Bologne/Italie), Kalifa Manneh (Carrarese/Italie) et Lamin Jallow (Salernitana/Italie).

M.E.

CONGO-CAMEROUN

Un message de Paul Biya à Denis Sassou N'Guesso

Le chef de l'Etat congolais a reçu, le 31 octobre à Oyo, le ministre camerounais des Finances, Louis Paul Motaze, qui lui a transmis un message de son homologue camerounais.

« J'étais porteur d'un message du président Paul Biya du Cameroun. Je l'ai transmis au président Denis Sassou N'Guesso. Permettez que je ne me prononce pas sur la teneur de ce message », a déclaré Louis Paul Motaze, à l'issue de l'audience.

Il a signifié que les deux chefs d'Etat s'estiment et aiment à intervalles réguliers parler des problèmes de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) dont le président Paul Biya assure actuellement la présidence en exercice. « Il est fort possible qu'en tant que président en exercice de la Cémac, le président Biya reçoive un jour ou l'autre ses pairs de la Cémac pour parler des problèmes de la sous-région », a renchéri le ministre camerounais des Finances. Selon lui, le chef de l'Etat congolais a envoyé des messages à son homologue Paul Biya. « Je vais me faire le devoir de transmettre ces différents messages », a-t-il dit.

Le président Denis Sassou N'Guesso a également adressé ses condoléances au chef de l'Etat camerounais et aux familles éprouvées à la suite du drame survenu à Bafoussam, au Cameroun.

La Rédaction

FOOTBALL

La marque Macron, le nouvel équipementier des Diables rouges

La cérémonie marquant le début de la toute première collaboration officielle entre l'équipementier et la Fédération congolaise de football (Fécofoot) a eu lieu, le 2 novembre, à Brazzaville.



Jacques Gambou (au centre) clôturant la cérémonie.

Les deux parties ont débuté leur collaboration en octobre 2018 avant de trouver un accord en février dernier, à Paris, en France, pour une durée de trois ans. Sylvio Martinuzzi, le manager de la marque Macron, a tenu à préciser que la société, basée à Bologne, en Italie, existe depuis 1971 et n'a aucun lien avec le président français. La marque, a-t-il dit, positionnée au troisième rang des équipementiers sur le territoire européen par l'Union des associations européennes de football après Adidas et Nike, veut poursuivre son développement en Afrique. Après avoir habillé le Kenya et la Guinée lors de la dernière phase finale de la Coupe d'Afrique des nations, Macron a salué le début du partenariat avec la Fécofoot. « Nous sommes partenaires de la Centrafrique, nous sommes en train de finaliser un accord avec le Bénin. Il y a d'autres négociations qui amèneront à des partenariats solides et durables et gagnants pour la suite avec d'autres fédérations comme aujourd'hui avec le Congo que nous sommes vraiment très fiers de rejoindre », a précisé le représentant de la marque.

Devant le directeur de cabinet du ministre des Sports et de l'éducation physique ainsi que des invités, Marcon a officiellement présenté ses produits. Il s'agit des maillots qui porteront les Diables rouges de toutes les catégories dans les différentes compétitions. La première différence qui saute aux yeux est la désormais étoile placée au-dessus du logo de la Fécofoot pour valoriser l'unique victoire des Diables rouges à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations, Yaoundé 1972. La marque a tenu à valoriser le drapeau tricolore à chaque série présentée, notamment le maillot rouge, vert, jaune et blanc, tout en précisant que ces maillots ont été conçus en rapport avec la vision de la Fécofoot.

« Nous sommes arrivés au fur et à mesure à dessiner les équipements qui sont une épreuve unique pour les Diables rouges. Ce sont les maillots qui ne sont pas dans le catalogue général avec lequel on devrait appliquer seulement un logo. Nous avons fait beaucoup de modifications et d'échanges avant d'arriver à une telle finalisation. Un maillot que nous avons finalisé sur plusieurs

couleurs. Le maillot n° 1, qui est le rouge, reprend les couleurs nationales. Nous avons également d'autres maillots qui permettent d'être sur le terrain quand l'adversaire est en rouge. Il s'agit du blanc, le vert et le jaune, tout en conservant une logique et une ligne qui reste la même », a justifié Silvio Martinuzzi.

La société a aussi privilégié la matière utilisée pour ses équipements, laquelle, a expliqué le manager, tient aussi compte du climat. « Nous avons voulu un maillot qui soit léger, confortable et respirant. La matière utilisée a également été étudiée en ce sens et adaptée au climat, parce qu'on ne fait pas les maillots identiques lorsqu'on joue en Norvège, par exemple. Nous sommes fiers de travailler sur des produits techniques parce qu'ils doivent répondre aux attentes du sportif qui, pour être performant, doit également avoir sur lui des tenues qui facilitent la performance », a-t-il indiqué.

Le président de la Fécofoot a expliqué que la signature de ce contrat s'inscrit dans la vision du quatrième pilier de ses objectifs stratégiques

qui prévoyaient, a-t-il soutenu, le développement de partenariats nationaux et internationaux, pour accompagner les équipes nationales et les clubs par un appui financier, des équipements sportifs et des formations. « Le maillot de football est un vêtement des joueurs. Il est caractéristique d'une équipe par sa couleur et ses motifs, et un joueur par le nom et son numéro. Mon vœu le plus ardent est que le port de ces maillots par nos joueurs soit porteur de plus d'engagement, de détermination et de l'amour de la patrie », a souhaité Jean Guy Blaise Mayolas. « En devenant nouvel équipementier des équipes nationales, la marque Macron et les Diables rouges vont, j'en suis convaincu, écrire une histoire commune, une belle histoire », a espéré le président de la Fécofoot. Jacques Gambou a salué le début du partenariat entre Macron et la Fécofoot tout en promettant à la société une collaboration très sincère et durable. Le directeur de cabinet du ministre des Sports et de l'éducation physique a souhaité voir les autres fédérations emboîter le pas.

James Golden Eloué

RÉFLEXION

Où peuvent conduire les dissensions au sein de l'Europe ?

Personne aujourd'hui ne peut dire sur quoi débouchera demain le conflit larvé, ou plutôt la dissension non explicite, qui se développe entre les deux principales puissances de l'Union européenne (UE), à savoir l'Allemagne et la France. Se manifestant publiquement sur différents points, notamment l'ouverture ou la non ouverture de l'Union à de nouveaux Etats et la nomination d'une personnalité française à la tête d'un des plus importants postes de la Commission européenne, cette mésentente provient aussi et surtout d'un désaccord de fond entre les deux pays qui risque de réveiller les vieux démons du passé.

Nous n'avons aucun doute sur le fait qu'un tel propos suscitera à nouveau la réprobation des représentants de l'Union sur les deux rives du Congo. Mais ce qui se passe aujourd'hui à Bruxelles est très exactement ce que nous avons prédit ici même, il y a plusieurs mois.

Au cœur du débat qui s'engage de

façon souterraine mais bien réelle entre l'Allemagne et la France figure, en effet, la question de la défense car, bien sûr, l'on n'efface pas le passé d'un trait de plume. Redevenue la première puissance économique du Vieux continent, l'Allemagne, qui a retrouvé non sans mal son unité après des décennies de rupture entre l'Est (République démocratique allemande) et l'Ouest (République fédérale allemande), songe aujourd'hui très logiquement à se doter à nouveau d'un système de protection territoriale puissant et autonome. Et, bien sûr, cela ne plaît ni à l'Angleterre ni à la France, ni d'ailleurs à la majorité des pays membres de l'UE qui n'ont pas oublié les conflits avec l'Allemagne dont surgirent les deux guerres mondiales du siècle précédent.

Le Royaume-Uni s'appretant à quit-

ter l'Europe – et ce qui précède n'est sans doute pas étranger à ce retrait –, la France se retrouve dans une position d'autant plus délicate que l'Otan, autrement dit l'Alliance Atlantique, se trouve elle-même fortement déstabilisée par la politique de l'« American first » que prône le président Donald Trump avec une agressivité inédite. Et le fait qu'elle se soit dotée de l'arme nucléaire pour prévenir le mauvais sort dans les siècles à venir ne la protège en rien, contrairement à ce que pensait le général de Gaulle qui l'en avait dotée, il y a soixante ans.

Dans un monde où les cartes stratégiques se rebattent à grand bruit avec la Russie qui réaffirme sa position de grande puissance, la Chine qui s'impose comme un partenaire incontournable en Asie et en Afrique, les Etats-Unis qui sont à nouveau tentés par le repli sur soi, il est évident

que l'Europe va devoir enfin regarder la vérité en face. C'est-à-dire soit se diviser à nouveau, ce qui lui a coûté fort cher dans le passé, soit construire un système de défense et de sécurité collectif adapté aux réalités du monde présent.

Créer enfin la Communauté européenne de défense que les Pères de l'Europe avaient inscrite en bonne place dans leur politique de reconstruction du Vieux continent devrait, dans ce contexte, s'imposer logiquement aux dirigeants de l'Union comme un impératif catégorique. Voyons si ceux-ci le comprendront dans les mois et les années à venir et sauveront ainsi la communauté que leurs prédécesseurs ont eue tant de courage mais aussi tant de mal à édifier au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

Jean-Paul Pigasse